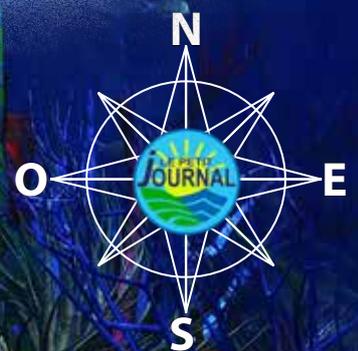
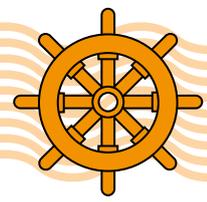
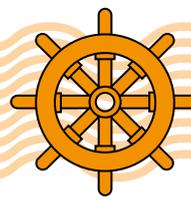


# Le Petit JOURNAL

Magazine d'informations municipales

© Patrick Lulhe-Artigole





## SOMMAIRE

Édito du maire.....P.2  
 Recensement 2020.....P.3  
 Fête de la mer.....P. 4 & 5  
 Sports.....P. 6 é 7  
 Vie scolaire.....P. 8 à 17  
 Le Palais jadis et naguère.....P.18 & 19  
 Conseils municipaux.....P. 20 à 23  
 Activités de la médiathèque.....P.24 à 26  
 Fête d'Halloween.....P. 27  
 Jumelage avec Font-Romeu.....P. 28 & 29  
 Travaux et voirie.....P. 30 & 31  
 Nature environnement.....P.32  
 Coup de rétro sur l'été.....P.33  
 Actualités.....P. 24 à 39

Mairie de LE PALAIS  
 Impasse de l'Hôtel de ville 56360 LE PALAIS  
 Tél. 02 97 31 80 16  
 Courriel : mairie.palais@wanadoo.fr  
 Site Internet : www.lepalais.fr



LE PETIT JOURNAL Magazine d'informations municipales  
 N°26 - Août - Septembre - Octobre 2019  
 Directeur de la publication Frédéric Le Gars, maire  
 Responsable de la publication :  
 Tibault Grollemund, adjoint au maire  
 Secrétaire d'édition :  
 Jacky Lemaire, conseiller municipal  
 Crédit photos et conception : cellule communication  
 Imprimé par IMPRIMERIE BELLILOISE LE PALAIS



### Chères Palantines...

### Chers Palantins...

**N**oël approche à grands pas et l'année 2019 nous a livré son lot de bonnes et de mauvaises nouvelles.

Je vous invite d'ores et déjà à retenir la date du samedi 11 janvier 2020 qui sera celle de notre traditionnel rendez-vous pour les vœux du maire.

La date du 31 janvier sera celle de la non moins traditionnelle cérémonie des vœux du président de notre intercommunalité. Ces deux rendez-vous seront pour moi l'occasion de vous retracer toutes les réalisations de 2019 et les perspectives de 2020, vous y êtes tous cordialement invités.

Vous le constaterez, votre commune avance et le travail de tous porte ses fruits pour améliorer votre quotidien. Au mois de septembre, j'ai pris un arrêté interdisant tous les produits phytosanitaires sur le territoire de notre commune ! L'objet de cet arrêté est de porter une réflexion globale sur chacune de nos pratiques professionnelles et particulières vis-à-vis de ces produits. Mon souci est de préserver la santé publique. Chacun doit se sentir responsable du maintien de la qualité de notre environnement. Tout élu en responsabilité doit apporter une réponse aux interrogations de ses administrés.

Une grande décision a été prise par la région Bretagne : celle de raccorder l'intégralité des foyers bretons à la fibre optique, 1,66 Milliards d'euros vont être investis en 3 phases pour l'égalité territoriale. Cette offre de service est indispensable pour l'emploi et l'innovation sur notre territoire. Ce déploiement sera porté financièrement par la région Bretagne ainsi que ses quatre départements et ses 59 intercommunalités. Belle-Île peut donc compter sur 40% de son territoire fibré d'ici 2020 puis 66% en 2023, et 100% fin 2026.

En toute sérénité, nous continuons à nous mobiliser et à travailler pour porter Le Palais et Belle-Île vers son avenir.

Je vous souhaite à toutes et à tous un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année.

Frédéric Le Gars,  
 Maire de Le Palais,  
 Président de la  
 Communauté de communes  
 de Belle-Île-en-Mer



**SEM AINE COMMERCIALE #2**

**DU 30 NOV AU 7 DEC**

Promos de Noël & distribution de tickets pour la grande tombola

DANS TOUTS LES COMMERCE PARTENAIRES

**PREMIER PRIX : PANIER GARNI GÉANT PAR VOS COMMERÇANTS**

Tirage le dimanche 8 décembre à 14h30 au Carta Maltese.

Venez nombreux !

UCP - Union des Commerces Palantins



## DES CHIFFRES AUJOURD'HUI POUR CONSTRUIRE DEMAIN



### C'EST UTILE !

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire et de son évolution permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer.

### C'EST SIMPLE !

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

### C'EST SÛR !

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

### LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus de 60% des personnes recensées ont répondu en ligne en 2019. Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre mairie ou vous rendre sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



fr

**Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent**

### À QUOI ÇA SERT ?

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports... autant de projets qui nécessitent une connaissance fine de la population de chaque commune. C'est grâce au recensement que son évolution peut être mesurée

Connaître la population française

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Définir les moyens de fonctionnement des communes

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies... Connaître la population légale de votre commune sur le site Insee

Prendre des décisions adaptées pour la collectivité. La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transports à développer...

### COMMENT ÇA MARCHE ?

UN AGENT RECENSEUR RECRUTÉ PAR VOTRE MAIRIE SE PRÉSENTERA CHEZ VOUS. IL VOUS REMETTRA VOS IDENTIFIANTS AFIN DE RÉPONDRE AU QUESTIONNAIRE EN LIGNE. SI VOUS NE POUVEZ PAS RÉPONDRE EN LIGNE, LA RÉPONSE PAPIER EST POSSIBLE. ENSUITE ? C'EST L'INSEE QUI TRAVAILLE POUR ANALYSER TOUTES LES DONNÉES !



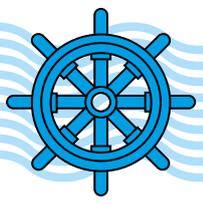
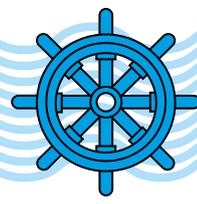
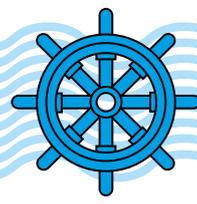
**LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020**

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, SIMPLE ET UTILE À TOUS

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



# Fête de la Mer et du Canot de Sauvetage



## ALLOCUTION DU MAIRE

**C**ette cérémonie de la bénédiction de la mer, nous souhaitons la dédier à l'abbé André Gilet : aumônier des gens de mer et curé de Le Palais et Locmaria qui, pendant de nombreuses années donnait toute la solennité nécessaire à cet cérémonie. Il est aujourd'hui remplacé par le Père Raymond : le curé de la paroisse de Belle-Île-en-Mer.



SNS 096, c'est l'immatriculation de notre canot tout temps : le Belle-Isle ! Et quelque soit la force des éléments, c'est la règle, on sort pour porter secours et assistance aux ma-

rins en détresse. L'appel du devoir est ce qui caractérise les bénévoles de la SNSM. De la Manche à la Méditerranée en passant par l'Atlantique, ces marins engagés prennent la mer pour nous sauver.

Le 7 Juin 2019, la vedette SNS 061 Jacques Morisseau, canot construit en 1986 se retourne en mer à la sortie du port des Sables-d'Olonne. Sur les 7 membres d'équipage qui portaient secours à un bateau de pêche en difficulté, 3 marins d'exception vont y perdre la vie. : Yann Chagnolleau 54 ans, Alain Guibert 51 ans, Dimitri Moulic 37 ans.

Le sacrifice de ces hommes n'a pas suffi à sauver le pêcheur disparu. La mer dans un déferlement incessant à pourtant épargné 4 marins : « J'ai eu une putain de bonne étoile » a témoigné l'un d'entre eux.

Cette bénédiction de la mer, Monsieur le Curé, avec et au-delà de sa connotation religieuse témoigne de l'espoir qui nous porte lorsque nous sommes en difficulté. Ces fleurs bénies le sont non pas pour apaiser les flots, mais pour nous souvenir et rendre hommage à nos chers disparus. Hommes, femmes, enfants, sans différenciation la mer exige son tribu.

Le drame d'avant-hier d'Agon-Coutainville a vu périr trois enfants de 13, 9 et 7 ans. Paix à leur âme. De tels drames nous disent à quel point il faut être prudent lorsque l'on prend la mer.

Nos sauveteurs ont besoin de vous pour plus de sécurité, plus de formation et pour le renouvellement de leur flotte. Soyons mécènes et faisons des dons à la SNSM : vous en aurez peut-être besoin.

« Homme libre toujours tu chériras la mer » ce poème «Océano-nox» de Victor Hugo est inscrit sur notre stèle des périls

en mer. C'est de la montagne que l'on peut le mieux se recueillir et contempler la mer.

Je souhaite remercier notre équipage insulaire qui relève en permanence le défi d'être le cordon ombilical entre Belle-Île et le continent. Ces femmes et hommes courageux sont menés par les patrons Le Roux et Guillaume, et ils méritent notre reconnaissance et nos applaudissements.

Le Quantique des matelots nous chante ceci : « vierge sainte exhausse-nous, notre espoir existe en nous, notre-dame de la garde, Auguste mère de dieu soyez notre sauvegarde, veillez sur notre équipage en tous lieux et en toute mission ».

Nous sommes le 15 Août et c'est donc la fête des Marie. Je souhaite une bonne fête à ma mère, à ma fille, à ma nièce et à toutes les femmes du monde qui porte ce prénom merveilleux.

La France à une vocation maritime stratégique à développer. La Bretagne par son principe de «glaz economie» à toujours permis à ses enfants de parcourir le monde sur tous les océans. Soyons fiers à Belle-Île d'être aussi une terre de marins et ancrons notre avenir dans le prolongement de nos traditions.

Frédéric Le Gars

Maire de Le Palais, Président de la CCBI



# FERVEUR, RECUEILLEMENT, SOUVENIR, BÉNÉDICTION DE LA MER

## UN 15 AOÛT DANS LA TRADITION

### AGAPES, CONCERT MUSICAL, FEU D'ARTIFICE



**M**algré un temps maussade sous un ciel gris, la manifestation a connu un franc succès populaire. Avec un public qui est venu nombreux tant sur terre que sur mer pour cette fête de la mer et du canot de sauvetage, dédiée cette année au Père André Gillet, disparu récemment.

#### BÉNÉDICTION DE LA MER

La matinée était consacrée à la cérémonie du pardon de la mer avec une messe à l'église Saint-Géran, célébrée par le père Raymond Nicanor Agbot, suivie d'une procession ouverte par la fanfare des Guerveur, qui a conduit le cortège sur le quai Bonnelle. Ferveur et recueillement étaient au rendez-vous parmi la nombreuse assistance massée sur le môle et le brise-lames. Les différents intervenants ont évoqué les récents drames de la mer dont celui des Sables-d'Olonne (Vendée) et d'Agon-Coutainville (Manche), a rappelé que « la mer était source de joie, de travail et de peine » avant de bénir bateaux et participants. Le chœur du festival lyrique a exécuté un chant magnifique.

Ensuite le cap était mis au large du port. C'est à bord du canot de sauvetage « Belle-Isle » que les autorités civiles et religieuses ont rendu hommage aux péris en mer. Précédant la bénédic-



tion de la mer, au son de la musique égrenée par un duo de clarinette et biniou, la couronne de fleurs a été jetée en mer au milieu des bateaux qui les accompagnaient.

De nombreuses personnes ont pu embarquer à bord des 2 vedettes à passagers des compagnies du golfe et de la « Navix » mises à disposition gratuitement pour assister à la cérémonie en mer.

De retour sur le quai de l'Yser s'ensuivait une aubade généreuse et toujours appréciée de la

fanfare des « Guerveur ».

#### REPAS & FESTIVITÉS

Puis la trentaine de bénévoles au service de la station SNSM de Belle-Île s'est mise à l'ouvrage pour combler les petites faims des participants à la fête le midi et le soir, sur les tables installées sur le quai dans une ambiance festive.. Générosité oblige pour la SNSM, le stand d'articles à son effigie sur le marché a été dévalisé. Le canot de sauvetage a pu être visité dans l'après-midi par les personnes qui le voulaient.

La nuit tombée c'est une foule de plusieurs milliers de personnes qui, avec enthousiasme et émerveillement, a apprécié le splendide feu d'artifice tiré face au bassin d'échouage sur le port. Les noctambules, jeunes et moins jeunes se sont retrouvés ensuite sur la place de la République pour profiter à plein du concert musical donné par le groupe 'Suroît'. des musiciens acadiens des îles de La Madeleine habitués des rendez-vous festifs bellilois.





## VÉLO-CLUB DE BELLE-ÎLE COURSES CYCLISTES

### MINIMES - BENJAMINS - PUPILLES - CLASS CYCLISME

**L**e 8 septembre 2019, le Vélo-Club de Belle-en-Mer organisait la 4<sup>ème</sup> édition d'une compétition dédiée aux jeunes coureurs de 7 à 15 ans, à travers 4 épreuves différentes selon les catégories. Sur un circuit de 2,100 km à usage exclusif tem-

poraire de la chaussée sur le secteur situé à Haute-Boulogne, Pavillon et Roserières le départ et l'arrivée se situaient en face des services techniques de la ville. Une 2<sup>e</sup> édition, à laquelle ont contribué, la mairie de Le Palais, la police municipale, la gendarmerie et le

### centre de secours des pompiers de l'île. UN CIRCUIT SÉCURISÉ

En 2017, les organisateurs avaient tiré les enseignements de l'insécurité inhérente au circuit de la route de Bangor. Le choix de ce secteur s'est imposé, en raison d'un trafic routier peu conséquent et une configuration facile à réguler, afin de répondre aux normes sécuritaires imposées par la préfecture en matière de courses des jeunes sur route, préconisant un circuit fermé temporairement à la circulation. Les postes de régulation ont été renforcés et comme l'an dernier, la population riveraine informée a joué le jeu. D'autant qu'avec les régulateurs mis en place, la police municipale et le responsable sécurité de l'organisation, tout a été mis en œuvre pour gérer les urgences, les contraintes et ponctuellement traiter quelques cas particuliers. Le site retenu était propice à l'installation du village des coureurs et des différents stands (buvette, restauration), renforçant le fait d'un secteur sécurisé.



CATÉGORIE BENJAMINS			
Pla	Nom	Prénom	Equipe
1	WASSER	MAXIM	TEAM PAYS DE DINAN
2	KERBARH	YANIS	AC PAYS DE BAUD
3	LE GUILLOUX	Evan	AC PAYS DE BAUD
4	KEROUEDAN	QUENTIN	OC LOCMINE
5	MARCHAND	ANTONIN	UC ALREENNE
6	JAN	EWEN	AC PAYS DE BAUD
7	LE GALL	MAEVA	EC LANDERNEAU
8	<b>GOHIN</b>	<b>DORIAN</b>	<b>VC BELLILOIS</b>
9	<b>MOUREAU</b>	<b>GABRIEL</b>	<b>VC BELLILOIS</b>
10	MORIZUR	Baptiste	AC GOUESNOU
11	JANAS	RAFAEL	VELOCE VANNETAIS CYCL.
12	DAUGAN	BRIAC	TEAM PAYS DE DINAN
13	LE BAY	STEVANN	VC PAYS DE LOUDEAC

CATÉGORIE MINIMES			
	Nom	Prénom	Equipe
1	LE GUILLANT	MATHIS	UC ALREENNE
2	LE BOT	JEAN	VELOCE VANNETAIS CYCLISME
3	HENRIO MADEC	ENZO	UC ALREENNE
4	VALER	Jacques	UC ALREENNE
5	OLIVIERO	ETIENNE	OC LOCMINE
6	AMICE	TOM	TEAM PAYS DE DINAN
7	LE BOUEDEC	Soen	AC LANESTER 56
8	<b>PORTUGAL</b>	<b>JORIS</b>	<b>VC BELLILOIS</b>
9	WASSER	LUCAS BRICE	TEAM PAYS DE DINAN
10	CHARRIER	DEWI	AC PAYS DE BAUD
11	<b>ABOUD</b>	<b>YANIS</b>	<b>VC BELLILOIS</b>
12	BIGOIN	Nathan	AC LANESTER 56
13	<b>BOEHM</b>	<b>RAPHAEL</b>	<b>VC BELLILOIS</b>
14	LARVOR	KERIAN	VC PAYS DE LOUDEAC
15	COUALAN	MANON	TEAM PAYS DE DINAN
16	GREVELLEC	Awen	AC PAYS DE BAUD
17	LE CAM	LEANE	VC PONTIVYEN
18	LOEZIC	Louenn	AC LANESTER 56

CATÉGORIE PASS CYCLISME			
Pla	Nom		Equipe
1	CHARDIGNY	SEBASTIEN	VC DU GOLF PLOEREN
2	POULAIN	JEAN MARIE	VS TREGUEUX
3	<b>DANIELO</b>	<b>ETIENNE</b>	<b>VC BELLILOIS</b>
4	RUPELLAN	JEAN PIERRE	CC PLEVEN
5	COUALAN	CHRISTOPHE	CC PLEVEN
6	OLIVIERO	ERIC	OC LOCMINE
7	LE MEUT	CHRISTOPHE	VC DU GOLF PLOEREN
8	GILLIOUARD	YVES DYLANE	UC ALREENNE
9	GOISLARD	LIONEL	VC LANGUIDIC
10	RUPELLAN	JEREMY	CC PLEVEN
11	LE GARREC	ERWAN	TEAM SPRINT ENERGY
12	BATISTA	VIVIEN	CC BOURG BLANC
13	ANDRE	STEPHANE	VC DU GOLF PLOEREN
14	<b>MARAIS</b>	<b>RUDY</b>	<b>VC BELLILOIS</b>
15	JANNELLO	CHRISTOPHE	UC ALREENNE
16	AMICE	FLORINE	TEAM PAYS DE DINAN

CATÉGORIE PUPILLES			
Pla	Nom	Prénom	Equipe
1	COUALAN	MATTEO	TEAM PAYS DE DINAN
2	CLOVIS	LAYANN	AC QUESTEMBERT
3	LE SPIGAGNE	MATHIS	AC PAYS DE BAUD
4	POULAIN	TIMEO	VS TREGUEUX
5	LE GUILLOUX	Lana	AC PAYS DE BAUD
6	LE CAM	THOMAS	VC PONTIVYEN
7	COLOMBELMEHEUST	CLEMENT	TEAM PAYS DE DINAN
8	MELLOU GUEGAN	Galaad	AC LANESTER 56
9	<b>OLIERIC</b>	<b>CAMILLE</b>	<b>VC BELLILOIS</b>
10	RIBLER	Marine	UCL HENNEBONT
11	<b>GIRARD</b>	<b>ARES</b>	<b>VC BELLILOIS</b>
12	<b>LEMONNIER</b>	<b>THOMAS</b>	<b>VC BELLILOIS</b>
13	MELLOU GUEGAN	Kéémo	AC LANESTER 56
14	MELLOU GUEGAN	Aaron	AC LANESTER 56
15	HONEL	Jorann	UC ALREENNE



## JOURNÉE DES SPORTS ...



**C**'est devenu un rituel dans le calendrier des activités associatives de l'île. Organisée par le foyer socioculturel de Belle-Île, avec le soutien logistique de la CCBI, la troisième édition de la « Journée des sports », s'est tenue au Gouerch le dimanche 15 septembre 2019. Comme l'année dernière, elle a atteint pleinement son objectif en mobilisant, non seulement les bénévoles du foyer, mais aussi les animateurs des clubs associatifs ou privés. L'objectif était de réunir et de faire découvrir les différents sports et activités qui sont proposés sur l'île. Innovation cette année, une place a été réservée à la culture dans l'enceinte du collège Michel Lotte à travers différentes disciplines présentées.

### Pour tous les goûts... Tous les âges... Toutes les envies

Durant toute la journée, des démonstrations se sont succédé pour faire découvrir toutes sortes de sports et activités. On le sait, Belle-Île est riche en associations et activités physiques. Les organisateurs ont donc voulu offrir une vitrine sur un même site, pour faire découvrir les diverses disciplines afin de faciliter le choix des futurs adhérents. Ainsi, du sport collectif au sport individuel, du Judo à la danse, en passant par le taï-Jitsu l'aïkido, yoga, gymnastique, plongée, hockey sur rollers, badminton, kayak, salsa, vélo, le tennis associé au golf et autres, les visiteurs n'avaient que l'embarras du choix. Il y en a eu pour tous les goûts, tous les âges et toutes les envies. Tout un programme qui a séduit plus de 300 personnes dont beaucoup de jeunes. Une restauration rapide était proposée sur place pour assouvir les petites faims. Compte tenu du succès, Joël Thuillier, le président du foyer socioculturel et ses collaborateurs l'ont annoncé lors du

pot de remerciement organisé par la CCBI à l'issue de la journée. Il y aura une quatrième édition en 2020, avec en préalable une réflexion entre les différents partenaires, pour améliorer son déroulement (concentration sur une après-midi, organisation de compétitions, etc.) les idées ne manquent pas en la matière. Le vice-président, en charge des installations du Gouerch, Jacky Lemaire, a tenu à remercier les responsables de clubs et d'associations et les bénévoles de leur dévouement et t

les féliciter de la pleine réussite de cette journée des sports et désormais de la culture à travers une excellente organisation. « Il est important de faire découvrir et d'offrir aux jeunes insulaires toutes les possibilités de la pratique d'un sport ou d'une activité culturelle quels qu'ils soient. C'est une manière d'éviter l'oisiveté aux effets parfois néfastes. »

## ET DE LA CULTURE



**C**oncomitamment la première journée de la culture s'est déroulée dans l'enceinte du collège Michel Lotte où les associations culturelles s'étaient rassemblées pour faire découvrir leurs activités liées à la culture. De cette manière les visiteurs ont pu passer de l'une à l'autre et entrevoir les possibilités offertes en la matière. Ils ont pu assister en extérieur à l'entrée, aux démonstrations émanant des associations d'astronomie, de la terre à la casserole, de Je tu île et dans le hall, côté musique, la chorale « Cantabell'île », le lyrique en mer et la Puce à l'oreille. Le foyer socioculturel présentait un stand de reliure et de travail du verre et une grande table permettant l'enregistrement des inscriptions dans les nombreuses disciplines proposées. Enfin l'Université du temps libre (UTL) et la compagnie théâtrale Vindilis étaient également présentes. C'était une première côté culture, mais incontestablement la réussite a été au rendez-vous. D'autant que l'enceinte du collège mis à disposition par François Geneau, le principal, s'est révélée propice aux présentations en extérieur et à l'intérieur tout en étant à proximité immédiate du complexe sportif du Gouerch.

C'était la rentrée  
pour 200 Écoliers  
et 221 Collégiens



## VIE SCOLAIRE



**P**our cette rentrée scolaire 2019-2020, la commune compte 200 écoliers inscrits dans les deux écoles et 221 collégiens fréquentant les deux établissements d'enseignement secondaire de la ville.. Ce qui est synonyme de stabilité des effectifs. Une rentrée le lundi 2 septembre qui s'est déroulée par une belle journée, en présence du maire Frédéric Le Gars et de Martine Collin, adjointe chargée des affaires scolaires.

## ÉCOLE STANISLAS POMET NOUVELLE ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'école Stanislas-Poumet a accueilli 80 élèves cette année, sans compter 5 ou 6 enfants en toute petite section qui arriveront en cours d'année scolaire. Riwanon Le Roy, qui aura la charge des CE1 et des CE2 et de Roxane Olivier assurera les compléments dans toutes les classes. L'équipe pédagogique a mis en place plusieurs projets pour cette nouvelle année scolaire, et notamment, un sur les abeilles, « à l'occasion de la fête de l'abeille noire de Belle-Île qui y sera organisée pour la première fois sur le territoire, les 12 et 13 octobre. » Les enfants feront des jeux coopératifs, s'initieront à la musique, à l'art africain et au milieu marin dans le cadre du décroisement mis en place l'an dernier, c'est-à-dire le mélange des classes, les plus grands assurant le parrainage des plus petits. Ils seront également sensibilisés à la nutrition. « En éducation physique et sportive, la piscine,



l'initiation au golf et au tennis sont au programme. » Par ailleurs, sur le plan matériel, le portail de l'école devrait être électrifié et doté d'un interphone.

Roxane et Riwanon sont les 2e et 3e du 2e rang, en partant de la gauche. Les autres enseignantes

sont Nolwenn Geffray-Thomas, la directrice, et Lola Breche. L'effectif est complété par une auxiliaire de vie scolaire, Marlène Valin ; trois agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles et une employée municipale.

## COLLÈGE MICHEL LOTTE UNE RENTRÉE À 151 ÉLÈVES

**C**e sont 151 élèves qui ont repris les cours au collège public, le lundi 2 septembre. Soit une moyenne de deux classes par niveau. Les dix-sept enseignants étaient présents lors de la journée de pré-rentrée. On note l'arrivée d'une nouvelle assistante d'éducation, Gaëlle Leroux, et de quatre nou-

veaux enseignants : Isabelle Guillaume, en anglais, Marie Gibert en espagnol, Mevena Dell Pottier, en allemand, et Pierre Husson, en mathématiques. Si les trois premières sont résidentes à Belle-Île, Pierre Husson, professeur titulaire, a été nommé sur poste fixe. Il arrive de l'académie de Versailles et

s'installe à Belle-Île avec sa famille. Parmi les nouveautés : le retour de l'enseignement de l'allemand, un atelier d'artistes en arts plastiques avec les classes de 6e et les primaires de l'école Poumet, ainsi qu'un voyage en Italie pour les élèves des classes de 3e et les élèves latinistes de 4e. Par ailleurs, la pratique du chant chorale est pourvue cette année d'un horaire spécifique permettant à tous de participer à cette activité.





## ÉCOLE SAINTE-ANNE CHANGEMENT DE DIRECTRICE

**A** la direction de l'école, Maryse Jouanno (en médaillon) a remplacé Christelle Cailloce. Originnaire de Vannes, elle vient de passer 25 ans en Région parisienne. L'appel de la mer et de la famille a été le plus fort. Pour sa première rentrée à Le Palais, elle a émis un souhait qui est de : « Développer la communication numérique. Le site de l'école (ecole-sainteannelepalais-toutemonecole.fr) est en chantier, mais sera prêt courant septembre. ». L'établissement, compte 120 élèves répartis de la toute petite section au CM2. L'équipe a un projet commun : celui de travailler sur les contes, avec un spectacle à la fin de l'année qui alliera théâtre, danse, arts plastiques et chants, puis une sortie à la rencontre des personnages des contes». L'école participera aux animations proposées par le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) et par la Communauté de communes de Belle-Île en matière de sauvegarde de l'environnement. Spécificité de l'école Sainte-Anne, le « Forum du lundi matin » permet de connaître les



activités de la semaine. Tout le monde y a la parole, les enfants, les parents, les enseignants, l'Apel et l'Ogec. Parmi les nombreux projets de l'année, l'étude de contes débouchera sur un spectacle et une sortie au « Pays des Contes » Clémence Pouliquen a rejoint l'équipe et sera assistée par la deuxième Sophie (ATSEM) pour s'occuper des grandes sections de maternelle et des CE1. L'enseignement des maternelles (TPS-PS et MS) est assuré par Maryse Jouanno, assistée de Céline

enseignante, Sophie (ATSEM), et Valérie, AESH. Les GS-CE1 ont Clémence pour enseignante : elle vient d'arriver à l'école et Marie-Claude s'occupe des CP-CE1, assistée de Sylviane, AESH. Marie-Madeleine a en charge les CE2-CM1, tandis qu'Élodie et Solen s'occupent des CM1-CM2. Nicole est pour sa part employée polyvalente pour l'ensemble des classes et intervient dans plusieurs domaines à caractère éducatif, y compris le jardinage. ...



## COLLÈGE SAINTE-CROIX EFFECTIF STABLE DE 58 ÉLÈVES



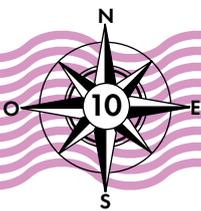
**A**vec un effectif de cinquante-huit élèves, le collège Sainte-Croix affiche sa stabilité. La classe de 6e compte dix-sept élèves. Le directeur, Guy Bénarouche, qui enseigne la technologie et la physique, est entouré de l'équipe suivante : Clément Lemonnier (mathématiques), Florianne Le Bagousse (anglais et espagnol), Franck Guidec (français et latin), Norbert Nau-

din (français, histoire et géographie), Meike Leux (allemand), Émilie Doën (sciences de la vie et de la terre), Antoine Garault (éducation physique et sportive) et Juliette Buré (arts plastiques). Le professeur de musique est en cours de recrutement. (Photo : Les 17 élèves de la classe de sixième).

## INSTALLATION OFFICIELLE de MARYSE JOUANNO



**C'**est le Mercredi 11 septembre qu'en présence de Nathalie Houssin, chargée de mission, responsable de secteur et Stéphane Gouraud, représentant le directeur diocésain du Morbihan, que s'est déroulée l'installation officielle de Maryse Jouanno comme directrice de l'école Sainte-Anne. Un rappel de la lettre de mission signée par l'intéressée et des responsabilités de chef d'établissement a été fait pour l'occasion. La directrice était entourée d'élus, de l'équipe éducative, parents, élèves, de l'Apel et de l'Aep. Dans son allocution, Maryse Jouanno a affirmé dans le cadre de cette nouvelle responsabilité, « il faut aimer les enfants, être patiente et disponible, être réactive, organisée et à l'écoute. S'appuyant sur la solidité de l'équipe en place, elle souhaite, entre autres, développer la communication numérique à travers un site qui se construit actuellement.



## COLLÈGE MICHEL LOTTE UNE RENTRÉE TOUTE EN MUSIQUE

**C**omme le demandent les textes officiels, une « rentrée en musique » a permis à l'ensemble des 151 élèves du collège Michel LOTTE de se retrouver dans le hall pour vivre un moment convivial et artistique ce vendredi durant la récréation du matin.

Le choix de la chanson s'était por-



té sur « Balance ton quoi » d'Angèle, après toute une réflexion en amont sur le sexisme dans le cadre du travail

sur l'égalité filles-garçons, avec une analyse des paroles et des images du clip.

Sous la direction de Solenn LE BERRE, professeur d'éducation musicale, les élèves s'étaient répartis pour interpréter les 4 rôles musicaux : la mélodie au chant, la rythmique aux percussions, la ligne de basse aux guitares et les accords aux tablettes. Un moment sympathique qui en appelle d'autres, en attendant le spectacle de fin d'année.



## RÉSIDENCE D'ARTISTES 2019-2020 AVEC LE PEINTRE CLÉMENT BORDERIE

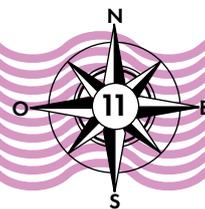
**L**a résidence d'artistes 2019-2020 entamée à la mi-septembre est menée en coopération avec la classe de Cours Moyen de l'école Stanislas Poumet Au niveau du collège, c'est Clémence URBAIN, enseignante d'Arts Plastiques qui est porteuse du projet. Tout au long de l'année, les élèves de 6e travailleront en cours d'Arts Plastiques en collaboration avec l'artiste Clément Borderie.

En cette rentrée, l'artiste et les élèves ont installé trois cabanes dans un sous-bois accessible à pied depuis le collège. Ces cabanes, construites à partir de toiles à peindre



blanches recueilleront les traces laissées par la nature tout au long de l'année. A la fin du processus et grâce au travail d'altération de la nature, elles

deviendront "œuvres". Elles peuvent aussi abriter une ou plusieurs personnes et former comme un petit village faisant office de point de rendez-vous ainsi que de poste d'observation d'où regarder le monde et les saisons en essayant d'attraper le temps qui passe. Elles serviront de support de travail à différentes disciplines, musique, français, mathématiques, SVT... Les cours d'Arts plastiques se construiront toute l'année autour des cabanes soit sur place, soit en classe au travers de traces et de matières rapportées. L'ensemble des travaux menés au cours de l'année fera l'objet d'une exposition en fin de l'année.



**A**ccompagnés par 4 enseignants et une assistante d'éducation, 58 élèves du collège sont partis lundi 23 septembre de Belle Île par le premier bateau et sont revenus le dimanche 29 le soir au dernier bateau.

L'ensemble des élèves de 3<sup>ème</sup> étaient concernés ainsi que 14 élèves latinistes de 4<sup>ème</sup>.

Madame DUBREUIL, professeur de lettres, l'une des accompagnatrices a rédigé ce texte pour l'occasion. «Heureux qui comme Ulysse a fait un beau voyage!

Les élèves de troisième ainsi que les latinistes de quatrième du collège Michel Lotte sont partis depuis le lundi 23 septembre sur les traces de la Rome antique. Ils se sont lancés dans un véritable road trip à 58, alliant bonne humeur collégiale et découverte des trésors italiens de renom. Ainsi, ils ont visité le musée du Capitole, le Colisée, le Panthéon; ont admiré la colonne trajane et ont donc formulé le traditionnel souhait de revenir à Rome en jetant une pièce dans la fontaine de Trevi. Ils ont aussi pu goûter aux « antipasti » et à la clameur allègre de

la foule romaine sous la chaleur méditerranéenne de Septembre, tout en se délectant des chants de perruches sous les palmiers citadins.

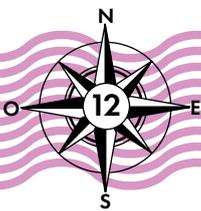
Ils ont également découvert Naples grâce à un jeu de piste numérique préparé par leurs enseignants, ainsi que le musée archéologique.

Ils ont poursuivi leur périple à Florence, où ils ont eu la chance d'être « Médusés » devant le bouclier du Caravage, avant de revenir. Tous les vœux mènent à Rome- dans la ville éternelle.



**ÉCOLE MATERNELLE  
STANISLAS POUMET  
PARENTS BILINGUES  
EN CLASSE TPS - PS - MS**

Dans le cadre d'une ouverture aux sonorités de la langue et l'émergence d'une conscience des langues en maternelle, des parents bilingues viennent raconter aux enfants des histoires en anglais, espagnol, allemand et peut-être roumain. Ils reviendront 2 à 3 fois dans l'année et un travail en classe sur le vocabulaire suivra chacune de ces visites...



## ÉCOLE STANISLAS POUMET

LIAISON CM2 - 6<sup>ème</sup>

PROJET EN ARTS

### «MATRICE CABANE»



Un projet important pour la classe des CE2-CM1-CM2 s'est mis en place à la rentrée. Dans le cadre de la liaison CM2-6<sup>ème</sup>, en arts, les élèves vont travailler autour de «Matrice cabane», à travers une collaboration avec l'artiste peintre Clément Borderie: « Ils vont observer, pendant une année scolaire, l'altération des toiles sur la cabane : au début, une toile blanche, qui va changer grâce au temps, aux oiseaux, à la nature», a indiqué la directrice Nolwenn Geffray., ajoutant «l'objectif sera alors de regarder la beauté de cette altération, regarder la nature avec un autre point de vue. Ils vont s'amuser avec la nature, regarder, observer les changements de la nature, à l'intérieur des cabanes». Une première rencontre avec l'artiste et Madame Urbain (professeur d'arts au collège Michel Lotte) s'est déroulée le vendredi 6 septembre en classe avec présentation de l'artiste, de son travail et du projet). Le mardi 10 septembre, les élèves concernés sont allés dans un vallon afin d'y créer leur propre "matrice cabane", avec Clément. Une exposition sera organisée en juin prochain.



## LA SEMAINE DU GOÛT

Dans le cadre de la «Semaine du Goût», et plus largement d'un projet en alimentation, les élèves de la classe de CE1-CE2 de Riwanon Le Roy ont pu tester du 8 au 15 octobre, différents mets comme des herbes aromatiques, des épices, des fruits du jardin et du miel.

Si quelques-uns reconnaissent à la vue, à l'odeur, ou au goût les herbes comme le thym, la sauge, la menthe, la ciboulette, la lavande, le basilic, le romarin, la sauge ananas, ils étaient loin d'en connaître tous les noms.

Concernant les épices, ils ont participé

à un « blind-test » et tenté de reconnaître diverses baies, piments, poivres, et autres aromates exotiques comme le curcuma, le cumin, la cardamome, le curry, la vanille, la cannelle... Les fruits dégustés (coings, pommes, noix et figues) provenaient d'un jardin personnel.

Dans le cadre du travail sur l'abeille noire, ils ont aussi pu apprécier le miel de Belle-Île.

Enfin, pour clôturer cette semaine, les élèves ont cuisiné et savouré un crumble aux épices.»

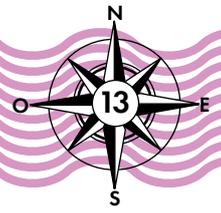
## «ÉCO-ÉCOLE»

SUR LE THÈME DE L'ALIMENTATION



Céline Marie, du CPIE, a réuni les enseignants, les parents et les enfants, lundi 8 octobre, pour relancer le dispositif «éco-école», en place depuis trois ans.

L'école fait partie des 2 200 établissements scolaires engagés en France dans ce dispositif, dont l'objectif est de mobiliser tous les acteurs et les participants des établissements (élus locaux compris) dans un projet commun d'éducation au développement durable. Après avoir choisi le thème de la solidarité, puis de la diversité, celui retenu cette année par les écoliers est l'alimentation. Céline Marie a distribué des questionnaires afin de préparer le diagnostic. Des propositions ont déjà été émises, comme faire des sorties sur le marché, comprendre d'où viennent les aliments, travailler en relation avec la cantine, éviter le gaspillage...



## COLLÈGE SAINTE-CROIX UNE SURPRISE NOMMÉE SOPHIE SIROT

**L**e jeudi 19 septembre, les élèves de 6ème ont eu la surprise de recevoir dans le cadre du cours d'Arts Plastiques l'artiste peintre et graveur Sophie Sirot. Cette artiste exposait encore ces jours derniers à la Galerie La Coullisse de Le Palais. Figure de Belle-île depuis plusieurs années, elle ne cesse de s'ins-

pirer des paysages et scènes de vie en bord de mer pour réaliser des peintures et des gravures. La linogravure fait partie des techniques pratiquées couramment par l'artiste, elle a donc accepté de venir en faire une démonstration aux élèves et d'échanger avec eux sur son expérience de graveur.

Ce fût un véritable succès ! Les élèves semblaient curieux et intéressés par la mise en œuvre de ce procédé. Nous avons pu évoqué les différents outils utilisés, le type de support souple qu'est le Linoléum, son origine et surtout comment enlever les zones qui apparaîtront en réserve sur la feuille d'impression. Enfin nous avons découvert comment encre le support pour réaliser une estampe sur un papier japonais. L'émerveillement des élèves à la vue du résultat était très agréable ! La séance s'est terminée par un jeu de questions réponses et un partage des impressions sur cette intervention peu ordinaire.

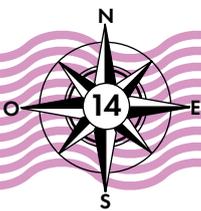
Notamment de comprendre qu'il y a toujours un écart entre «représentation et réalité » et que l'artiste détermine ce qu'elle donne à voir en variant les techniques.



## VOYAGE À SAINT-ANNE-D'AURAY POUR LA CLASSE DE 3<sup>ème</sup>

**L**es élèves de 3e du collège Sainte-Croix se sont rendus vendredi 27 septembre à Sainte-Anne d'Auray dans le cadre d'un pèlerinage. Une journée riche pour eux, le diocèse leur ayant préparé un programme chargé ! Après une célébration au sein d'une basilique pleine de plusieurs centaines d'élèves des environs (Carnac, Brec'h, Quiberon, ...), les bellilois ont visité le site avec notamment la maison de Nicolazic (l'homme ayant vu Sainte-Anne en 1623), le mémorial de la première guerre mondiale, la Scala Sancta (l'escalier saint faisant face à la basilique) ou encore le cloître accolé à la chapelle de l'Immaculée. La journée est rythmée par des jeux, de nombreuses rencontres : élèves des autres collèges, anciens élèves de Sainte-Croix maintenant au lycée, mais aussi des témoignages comme celui de bénévoles sur l'accueil de chrétien Irakiens.





## ÉCOLE STANISLAS POUMET MATERNELLE TPS - PS - MS ATELIERS «ÉQUALIANSE»



**L**e mardi 15 octobre dans l'après-midi, a eu lieu le premier atelier de l'opération «Équalianse» (Équilibre et Alliance pour la Santé de nos enfants), un projet mené à Belle-Île par Harriet Thomas. Cette association a pour but de promouvoir l'équilibre alimentaire et de prévenir l'obésité infantile au sein des écoles. Ainsi, les élèves de Moyenne section et Grande Section de l'école bénéficieront d'interventions mensuelles pendant trois ans, sur le thème de

l'équilibre nutritionnel avec de multiples ateliers : les familles d'aliments, les fruits et légumes de saison, la composition et la dégustation d'un petit déjeuner, l'élaboration de recettes,... Le premier thème était la découverte des saveurs sucrée et salée : les élèves ont fait travailler leurs papilles en goûtant des cristaux de sucre et de sel, du fromage et des fruits secs, et ce en fermant les yeux ! A bientôt pour de nouvelles aventures gustatives

## LES COLLÉGIENS À LA DÉCOUVERTE DES ENTREPRISES LOCALES



**C'**est sur initiative du «Club d'entreprise de Belle-Île», que quatre groupes d'élèves de 3<sup>ème</sup> des collèges Michel-Lotte et Sainte-Croix, ont pu visiter plusieurs entreprises de l'île, le jeudi 3 octobre. « L'objectif était de montrer le back-office (ensemble de

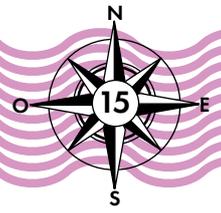
tâches administratives ou logistiques liées à la vente), les arrières boutiques des établissements, afin d'expliquer aux jeunes leurs modes d'exploitation », a précisé Clément Lemonnier, professeur principal à Sainte-Croix. Ces rencontres ont permis aux élèves

d'échanger avec les différents personnels. Les métiers à pourvoir à Belle-Île sont aussi matière à faire réfléchir les jeunes sur leur avenir, bien souvent encore incertain, pour beaucoup ils n'ont pas d'orientation précise en la matière et ne savent pas vers quel secteur se diriger.

Pour le professeur, « la classe de troisième est pourvue de trois étapes, avec la recherche sur soi, les métiers qui correspondent à leurs choix ou leurs capacités et l'orientation finale.

Benoît Cieutat, enseignant ASH (Adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés) au collège Michel-Lotte, accompagnait aussi les quinze jeunes. Un débriefing était prévu dans les prochains jours.





## CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE SURF 2019 BRILLANTE 3<sup>ème</sup> PLACE DE MAËL BUREL

du Mané-Gwen à Plouharnel. Après avoir remporté deux séries qualificatives de suite face aux meilleurs surfeurs de la région, Maël Burel (photo ci-contre) du collège Sainte-Croix, s'est hissé à la troisième marche du podium lors de la finale dans la catégorie des benjamins.

C'est dans des conditions musclées, avec deux mètres de houle, que cet élève de 5<sup>ème</sup> a pu exprimer de belles qualités techniques et un sens marin certain, représentant fièrement les couleurs du collège Sainte-Croix Le Palais à Belle-



bihan acquise en octobre dernier et compte profiter de l'hiver sur Belle-Île pour développer toutes ses qualités.

**L**e championnat régional UGSEL de surf 2019 s'est déroulé le mercredi 6 novembre sur la plage

île-en-Mer. Maël a ainsi confirmé sa place de vice-champion départemental du Mor-

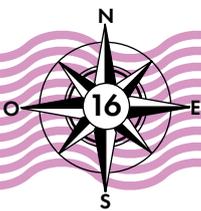
## COLLÈGE SAINTE-CROIX REMISE DES BREVETS AUX LAURÉATS 2019



**C**'est le samedi 12 octobre, que le principal du collège, Guy Bennarouche a reçu les lauréats du brevet des collèges 2019 en présence des élus des communes de l'île et des parents d'élèves. Pour la maire de Sauzon, Isabelle Vil-

latte, « l'important c'est de s'accrocher. C'est une étape avant de nouvelles échéances », a-t'elle déclaré. Le maire de Locmaria, Hervé de la Baume, a évoqué sous forme d'encouragement, « il faut que ce diplôme soit le premier d'une longue liste. Il faut aller le plus

loin possible ». Quant à Tibault Grollemund, premier adjoint au maire de Le Palais, il a souligné le fait que « ce diplôme en appelle beaucoup d'autres. Tous trois n'ont pas manqué d'adresser leurs félicitations aux lauréats.



## ÉCOLE STANISLAS POUMET PROJET AUTOUR DES ABEILLES



Les enfants de l'école Poumet ont participé à plusieurs animations sur le thème des abeilles l'année dernière (visite du rucher de l'Abeille Noire, Jardin Cassiopée avec l'association « De la terre à la casserole », intervention

à l'école avec l'APCANBI - Association pour la Protection et la Conservation de l'Abeille Noire de Belle-Ile). Les élèves de l'école seront présents à la grande fête de l'Abeille Noire et de la nature à Belle-île, organisée par

l'APCANBI : nous nous rassemblerons le samedi 12 octobre à Bangor, pour un chant collectif à 18h30. En vue de cette fête, les élèves ont peint une ruche, et également réalisé des dessins qui seront exposés.

## PLAISIR DE LIRE...



**D**epuis la rentrée de septembre 2019, chaque classe de l'école partage un quart d'heure de lecture quotidien, moment de plaisir et d'immersion libre dans le monde des livres. Un rendez-vous national est d'ailleurs était donné pour le vendredi 18 octobre : élèves, enseignants et équipe éducative étaient invités à participer au même quart d'heure de lecture à travers la France, à 13 h51 !

D'autres actions littéraires seront menées tout au long de l'année en partenariat avec Fatima Zahir-Kermarrec, responsable de la médiathèque de Le

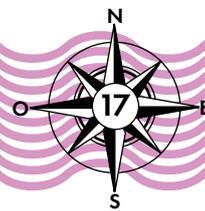
Palais. Ainsi, le lundi 30 septembre, les élèves ont eu le plaisir de découvrir les ateliers proposés par les intervenantes d'Amélie (Association des Médiateurs du livre et de l'écriture en réseau, de Lanester), à l'école ou à la médiathèque. Petits et grands se sont réunis autour de tapis de lecture et de Kamishibai, petit théâtre ambulants permettant de raconter des histoires en faisant défiler les illustrations devant les spectateurs.



## ... ET D'ÉCOUTER

**C**haque classe a bénéficié également des talents de conteuse de Clémence Urbain, qui a effectué une « intervention conte » auprès des élèves de MS-GS-CP les lundis 30 septembre et 14 octobre.





## ÉCOLE MATERNELLE OPÉRATION «CLASSE OUVERTE»

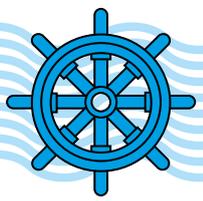
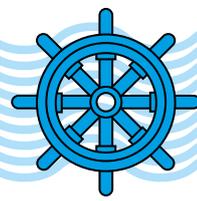
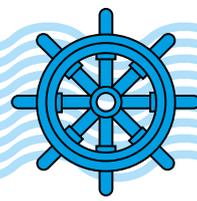
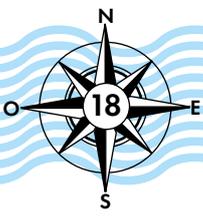


Lundi 14 octobre, en matinée, grande réussite pour notre matinée «classe ouverte», puisque 10 parents d'élèves étaient présents pour l'occasion. Et ce sont des enfants très fiers de leur faire découvrir leur classe et les activités qui s'y pratiquent. Forts de ce succès, d'autres matinées seront proposées au cours de l'année scolaire.

## COLLÈGE MICHEL LOTTE REMISE DES DIPLÔMES AUX NOUVEAUX LYCÉENS



C'est le samedi 12 octobre que s'est déroulée la traditionnelle remise des diplômes à l'attention des élèves de 3ème de la dernière année scolaire. Ce sont les élus des 4 communes de Belle Îles, dont Frédéric Le Gars, maire de Le Palais et Martine Huchet adjointe aux affaires scolaires, les professeurs et même Jimmy Pahun, le député de la circonscription présent sur l'île, qui ont eu le plaisir de remettre à chacun des élèves son diplôme. Invité à prononcer quelques mots, Monsieur Pahun a félicité les récipiendaires et a vivement incité les élèves à aller le plus loin possible dans leurs rêves et leurs ambitions. C'était aussi l'occasion de retrouver des anciens élèves heureux de revenir dans leur collège pour évoquer les premières semaines de leur nouvelle vie de lycéen ou d'apprenti. Une collation préparée par le cuisinier et les agents a accompagné ce moment à la fois émouvant, solennel et convivial.

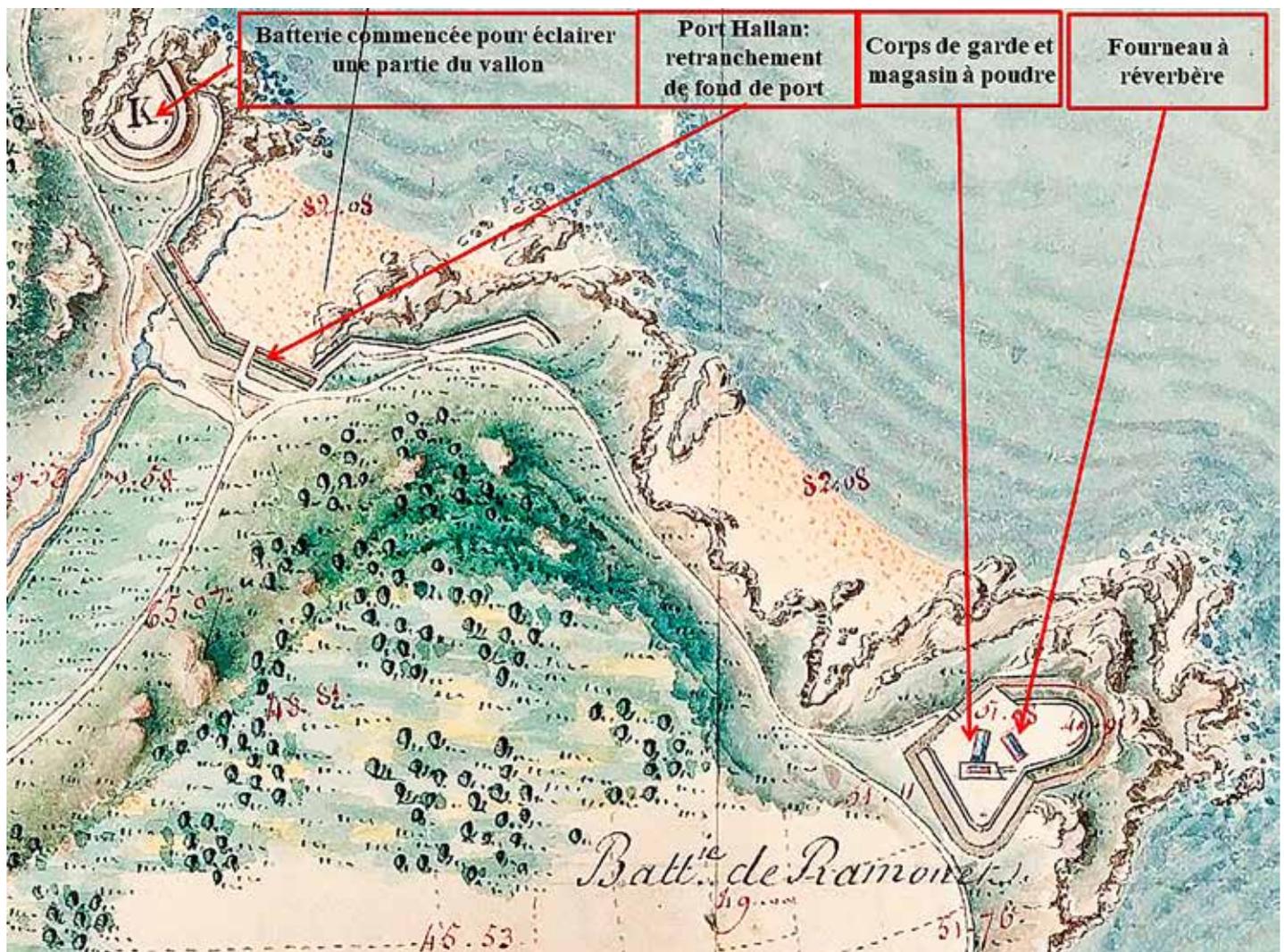


**P**lage très fréquentée qui connaît bien des vicissitudes toponymiques. Vauban lors de son inspection en 1689 la nomme « Port-Hallan ou de la Brasserie » suivant en cela la carte de son prédécesseur, l'officier du Génie Daigremont levée en 1682. Un siècle plus tard Alexandre Detaille explique qu'« on avait construit anciennement une brasserie à bière dans le vallon de Port-Hallan » et rapporte qu'il avait découvert les « fondements à gauche en descendant vers la mer. » Ce n'est que vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, avec notamment la première carte d'état-major (1848) qu'apparaît l'expression plage de Ramonette, ou Ramonet.

## LA PLAGE DE RAMONETTE UN LIEU CONVOITÉ



À l'embouchure du vallon, la plage se situe au centre d'un secteur fortement et anciennement fortifié. Déjà des retranchements sur les versants préexistent aux inspections de Vauban. Au nord-ouest, le Premier Empire commence l'édification de « la batterie projetée de Ramonet » (K du plan de 1815) ; au fond du port se distinguent les traces d'un retranchement revêtu érigé au cours des années 1770 ; au sud-est les fortifications de la pointe de Ramonette constamment réaménagées de Vauban jusqu'aux débuts de la III<sup>e</sup> République dominent la plage. (Document n°1)



Document n°1. Plan de la place de Belle-Île-en-mer et ses environs jusqu'à la distance de 1 500 mètres an 1815. Gallica

Hormis l'omniprésence du Génie, la proximité avec la ville aiguise les convoitises de nombreux utilisateurs. Les cultivateurs. Traditionnellement ils « se rendent fréquemment dans ce port pour recueillir le goémon » et y baigner leurs chevaux.

Les entreprises du bâtiment. La plage sert de carrière. Lors des travaux de l'avant-port le conseil municipal en mai 1883 émet le vœu « d'interdire l'extraction de sable sur les plages entre les pointes de Taillefer et celle de Ramonette et notamment sur la plage des Armelles » proche de Ramonette. La situation ne s'améliore pas en octobre 1929 : « La plage de Ramonette, la seule de la commune qui soit fréquentée par les touristes, n'aura bientôt plus de sable (...). Ils [les conseillers municipaux] donnent comme raison à cette disparition du sable les extractions faites dans une anse située à proximité et



Document n°2. La plage de Ramonette dans les années 1960. Carte postale

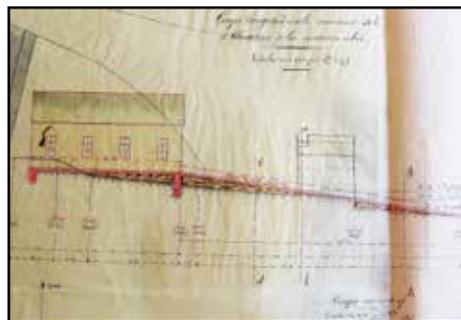
dite « anse des Pillotaux » (...). Le jeu des marées renvoyant le sable à l'anse et de l'anse à la plage. » Le conseil demande au préfet et à l'ingénieur en chef du service maritime d'interdire les extractions. La question resurgit à la fin des années soixante. La rampe, d'origine inconnue, pouvait faciliter l'accès des tombereaux.

Les baigneurs. Un arrêté de police municipale de 1854, souvent renouvelé et réglementant les « bains de mer » attribue exclusivement le port de Ramonet et des Armelles « aux hommes et jeunes garçons. » On pense fin novembre 1914 (L'Allemagne déclare la guerre le 3 août !) louer la plage « à effet d'y installer des cabines autorisées. » La fréquentation justifie la construction vers 1930 d'un café-dancing, le « Risquetout », qui ferme au début des années 1970 pour être remplacé par un lotissement (Document n°2 Ci-dessus). Les Auberges de la jeunesse louent la batterie de Ramonette, désarmée après la guerre, jusqu'à sa vente en août 1954. En 1949 « avec du matériel de fortune, l'auberge aurait accueilli des centaines de jeunes gens français, anglais, belges, suisses voir même américains qui seraient partis enchantés de leur séjour. »

Une usine. De 1876 à 1882, les frères Jules et Camille Ogereau de Nantes, « fabricants de conserves alimentaires », installent à l'embouchure du vallon une sardinerie occupant une trentaine de personnes. Avec l'auto-

risation des Ponts & Chaussées ils enfouissent dans le sable un tuyau de 90 centimètres de diamètre qui cinq mois par an pompe 40 hectolitres par jour pour les besoins de l'usine. Reste de cette époque le pavillon du gérant, la villa Saint-Raphaël. (Documents n°2 et 3)

Document n°3. Port-Hallan et ses dépendances, P&C septembre 1877 Archives départementales du Morbihan 4 S 132.



Les sauveteurs. En 1880, la Société Centrale de Sauvetage des Naufragés envisage de créer une station à Palais après celle de Port-Blanc à Locmaria. En attendant la fin des travaux de l'avant-port et la construction de la station définitive, elle sollicite l'installation d'une cabane-abri temporaire à Ramonette. Le projet examiné par les Ponts & Chaussées et le Génie prévoit sur une chape de ciment une maison-abri et une cale de lancement au droit du passage voûté mais celui-ci étant trop étroit (2,5 m) le passage du canot se fera à ciel ouvert au travers le retranchement (Document n°4). Mal-

gré l'accord des différentes parties, les travaux ne se font pas et le canot attend « sans abri dans la principale rue du Palais monté sur un chariot qui ne repose jamais sur un plan horizontal et fatigue beaucoup » jusqu'en 1891.

Document n°4. Plan de la cabane-abri et retranchement de fond de port (e). 1880. SHD 1 VH 277



Les difficultés de circulation dans Palais, l'extension de l'espace réservé aux rouliers au détriment des pêcheurs et plaisanciers et l'espoir de crédit lors de l'élaboration du VIème plan faillirent changer radicalement la physiologie de la plage. La municipalité en mai 1971 envisage un agrandissement de l'avant-port vers Ramonette avec possibilité d'un écoulement du trafic automobile évitant le centre-ville. Le port demeura ce qu'il était et la plage également !

Patrick Jonveaux



# CONSEIL MUNICIPAL

Synthèse séance du  
26 septembre 2019



Étaient présents : Le Maire : Frédéric LE GARS. Les Adjoints : Tibault GROLLEMUND, Martine COLLIN, Jean-Luc GUENNEC.  
Les Conseillers : Philippe ENHART, Marie-Céline GUILLERME, Jérôme HAYS, Ludovic HUCHET, Jacqueline KERIGNARD, Marie-Françoise LE BLANC, Geneviève LE CLECH, Jérôme LEDOUX, Jacky LEMAIRE, Marie-Andrée LE MATELOT, Patrick LE PELLETIER-BOISSEAU, Catherine MAREC, Georges MIGNON, Pouvoir : Muriel VALLADE à Frédéric LE GARS, Marie-Christine PERRUCHOT à Ludovic HUCHET, Béatrice TERRIEN à Tibault GROLLEMUND. Absents excusés : Marie-Paule PERRUCHOT, Jean-Pierre TANNEAU. Secrétaire de séance : Tibault GROLLEMUND. Quorum : 12. Nombre de conseillers en exercice : 22 de présents : 17 de votants : 20 Convocation : 18 septembre 2019

## LES GLACIS

### Acte notarié concernant l'installation d'une ligne électrique souterraine et Effacement du réseau téléphonique

Dans le cadre de l'aménagement de la gare routière sur le site des Glacis, il est nécessaire de déposer le support du réseau électrique situé près du bloc sanitaire et d'effacer le réseau téléphonique. Le conseil donne son accord pour :

- l'installation d'une ligne électrique souterraine dans le domaine public et qu'un acte authentique soit rédigé par l'office notarial Loïc PERRAUT, Jean-Charles PIRIOUX, Céline MEVEL, Notaires associés à RENNES,
- le financement de l'effacement du réseau France Télécom pour un montant HT de 5 000€,

## VOIRIE 2019 : Marché EUROVIA

Trois entreprises ont répondu à la mise en concurrence pour les travaux de voirie détaillés ci-dessous. Après analyse des offres, la Société EUROVIA a été retenue pour un montant HT de 419 961.26 € à savoir :

- Création d'un plateau sur la RD 30 au niveau de l'Hôtel « Le Clos Fleuri » : 22 619.10 €, la couche d'enrobé sur la voie de roulement est prise en charge à 100% par le Conseil Départemental du Morbihan,
- Création d'un trottoir sur la RD 30 du Calvaire au Garage Guidal : 80 050.79 €
- Reprofilage de la VC 2 : du Centre de Secours au Potager non compris le double ronds-points qui nécessitent des travaux supplémentaires pour être réglementaire : 99 175.25 €
- Route de Bordilia : du milieu du village jusqu'au lavoir : 46 615.38 €
- Bordustard-Spernen (vallon) : 22 052.51€
- Route de Bordustard : 57 762.18 €
- Aménagement du parking des Glacis : 43 929.40€
- Busage EP à Nanscol : 37 331.65 €
- Installation de chantier (préparation, signalisation,...) : 10 425.00 €



## BAIL PROFESSIONNEL : Rue de la Manutention

Madame Marion KERIGNARD a décidé, à compter du 1er octobre 2019, de résilier son bail professionnel, pour un local de 26 m<sup>2</sup> sis rue de la Manutention. Madame Virginie DEBRUYNE et Monsieur Walter JAGUENEAU, artisans d'art, sollicitent la location du local laissé vacant, pour la création, l'exposition des pièces de poterie et des stages de poterie pendant les vacances scolaires.

Le conseil :

- décide de retenir la candidature de Madame DEBRUYNE et de Monsieur JAGUENEAU,
- fixe le loyer (qui sera indexé à l'Indice des Loyers Commerciaux) hors charges à compter du 1er octobre 2019 à 1 800€ annuel soit 150€ mensuel.

## PROJET DE TERRITOIRE SUR LE FONCIER AGRICOLE Phase 2



Les objectifs de cette seconde phase sont de sécuriser les exploitations agricoles existantes et d'assurer les conditions de pérennité de l'activité agricole sur l'île à savoir :

- L'animation d'une veille foncière active sur les ventes des terres agricoles par les communes,

- La sensibilisation des propriétaires sur leurs droits et devoirs par rapport à la friche,
  - La sensibilisation individuelle des agriculteurs sur l'intérêt de la contractualisation, les enjeux environnementaux,
  - L'acquisition de parcelles en friches par les communes,
  - Solliciter le Conseil Départemental, au titre de sa politique d'aménagement foncier, qu'il effectue une étude préalable dans l'hypothèse d'une programmation de défrichage et de restructuration de parcelles à l'échelle de Belle-Île,
  - Étudier la possibilité de créer une structure au niveau intercommunal type société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) qui permettrait d'acquérir des parcelles au profit d'agriculteurs
  - Définir les conditions et les moyens dédiés à l'accompagnement de l'installation de nouveaux projets agricoles innovants sur Belle-le,
- Période de la phase 2 : 1er septembre 2019 - 31 août 2020  
Budget : 47 930 € TTC. Prise en charge par les 4 communes à hauteur de 11 983 €/ Commune.

## SITE D'EXCEPTION DE BRETAGNE : Scénographie de La Belle Fontaine

Dans le cadre du dispositif « Tourisme-Accompagnement 2019-2021 en faveur des sites d'exception de Bretagne, au service du visiteur », le conseil décide de retenir le projet de mise en place d'un mobilier de signalisation extérieur, d'un mobilier d'interprétation et une création d'éléments d'interprétation virtuels complémentaires avec site Web clôturant ainsi le programme de



restauration globale de « la Belle Fontaine ». La dépense d'investissement estimée à 45 880.00 € HT, répond aux objectifs de la stratégie de développement touristique de la destination « Belle Ile en Mer la Bien-nommée » visant à « offrir des expériences authentiques et créatives toute l'année ». Le plan de financement prévisionnel s'établit ainsi en € HT: Dépenses : 45 880.00 - Recettes : 45 880.00 - Conseil Régional : 70% : 32 116.00 - Conseil Départemental : 10% : 4 588.00 - Commune : 20% : 9 176.00



## CONVENTION : Protection Judiciaire de la Jeunesse/Commune



Protection Judiciaire  
de la Jeunesse

La présente convention fixe les modalités de collaboration entre le Centre Éducatif Renforcé (CER) de

COMBRIT et la Commune de PALAIS.

Les jeunes accueillis et encadrés par les professionnels de la Protection Judiciaire de la Jeunesse basée à QUIMPER, effectueront les chantiers d'entretien des espaces verts, de maintenance du patrimoine communal bâti et maritime. Durée de la convention : une année à compter de la signature. Périodes de travail : 2 sessions sont programmées/an par la PJJ pour 6 jeunes de 13 à 18 ans qui seront accompagnés de 3 éducateurs et hébergés dans les locaux de Haute Boulogne. Dans le cadre de la 1ère session de mars à juin et de la 2nde session de septembre à décembre : 1 semaine/session sera prévue à PALAIS. La première semaine est prévue du Lundi 11 novembre au vendredi 15 novembre 2019. Les chantiers seront décidés, comme précédemment avec les chantiers extérieurs, en collaboration avec le service technique communal.

## ÉTUDE SURVEILLÉE : rémunération des enseignants dans le cadre d'une activité accessoire



Considérant le décret n°66-787 du 14 octobre 1966 et la note de service n°2016-106 du Ministère de l'Éducation Nationale en date du 12 juillet 2016 fixant les taux maximums de rémunération des heures supplémentaires effectuées par certains enseignants pour le compte des collectivités territoriales. La mise en place d'une aide aux devoirs est examinée suite aux demandes des familles et de l'équipe pédagogique de l'école Poumet afin d'éviter aux enfants qui restent en garderie jusqu'à 18h-18h15, de se remettre au travail à leur retour à domicile. Cette « étude », destinée à aider les enfants à faire leurs devoirs, sera mise en place à raison de trois heures par semaine de 16h45 à 17h45. Elle nécessite un personnel formé. Trois enseignants de l'école se sont proposés pour les encadrer.

Considérant qu'une année civile comporte 36 semaines d'école, le nombre total d'heures d'études surveillées sera, au maximum, de 108 heures par an pour la collectivité. Le taux de rémunération est fixé à 21.99 €/heure soit un coût global de 2 374.92€.

## MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

### Personnel Portuaire

Conformément aux statuts de la Régie du Port et sur proposition du conseil d'exploitation portuaire, le



Conseil Municipal a décidé la création d'un emploi d'agent portuaire chargé de la surveillance, de la sécurité du plan d'eau et des ouvrages portuaires 3ème échelon à compter du 1er novembre 2019.

## DIVERS

• L'association pour la protection et la conservation de l'Abeille Noire de Belle Ile en Mer organise, le samedi 12 octobre, Salle Arletty, la Fête de l'Abeille Noire.



• Une rétrospective sur la marée noire aura lieu à Le Palais, le 16 décembre prochain en collaboration étroite avec le comité syndical de VIGIPOL basé à Lannion (22).

• Santé : Le logement des médecins sis Quai Gambetta, le dysfonctionnement de l'EHPAD ( les élus souhaitent vivement que leurs doléances portées auprès de l'Agence Régionale de Santé vont permettre d'obtenir des dotations supplémentaires pour avoir plus de personnel).

• Arrêté portant interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires : un recours gracieux a été transmis en mairie le 23 septembre par Monsieur le Préfet du Morbihan demandant le retrait de l'arrêté.



## EFFECTIFS 2019 / 2020

Établissement	2017 / 2018	2018 / 2019	2019 / 2020
École S. Poumet	74	78	79
École Sainte-Anne	119	128	120
Collège Michel Lotte	166	165	151

Séance levée à 22 heures 15.



# CONSEIL MUNICIPAL

## Synthèse séance du 4 NOVEMBRE 2019



Etaient présents : Les Adjoints : Tibault GROLLEMUND, Martine COLLIN, Jean-Luc GUENNEC, Muriel VALLADE. Les Conseillers : Philippe ENHART, Marie-Céline GUILLERME, Jérôme HAYS, Ludovic HUCHET, Jacqueline KERIGNARD, Marie-Françoise LE BLANC, Geneviève LE CLECH, Marie-Andrée LE MATELOT, Patrick LE PELLETIER-BOISSEAU, Catherine MAREC, Georges MIGNON. Pouvoir : Frédéric LE GARS à Tibault GROLLEMUND, Marie-Christine PERRUCHOT à Martine COLLIN. Absents excusés : Jérôme LEDOUX, Jacky LEMAIRE, Marie-Paule PERRUCHOT, Jean-Pierre TANNEAU, Béatrice TERRIEN. Secrétaire de séance : Georges MIGNON. Quorum : 12. Nombre de conseillers en exercice : 22 de présents : 15 de votants : 17 Convocation : 29 octobre 2019.

### CCBI

#### Rapport d'activités 2018

Le président de l'Etablissement Public de coopération intercommunale adresse, chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'EPCI accompagné du compte administratif validé. Le dit rapport d'activité 2018 ainsi que les 11 comptes administratifs 2018 ont été distribués aux membres du conseil municipal. Aucune observation particulière n'a été émise par le conseil.

### CCBI

#### Rapports 2018

##### Déchets et Assainissement collectif et non collectif

L'article L.2224-5 du CGCT impose la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public destiné à l'information des usagers et présente les rapports annuels 2018 sur le prix et la qualité du service public concernant :

- la gestion des déchets ménagers et assimilés
- l'assainissement collectif
- l'assainissement non collectif

La présentation du rapport de la gestion des déchets est effectuée par Monsieur Tibault GROLLEMUND.

Les élus souhaitent une nette amélioration sur l'état de propreté des containers (le contrat prévoyant un seul nettoyage par an est nettement insuffisant) et sur la fréquence de la collecte des OM pendant les vacances scolaires. Par ailleurs, ils s'étonnent que des containers contenant des branches soient expédiés par le caboteur sur le continent. La présentation du rapport de l'assainissement collectif et non collectif est effectuée par Madame Marie-Françoise LE BLANC, Vice-Présidente de la CCBI, en charge de cette compétence.

Les élus ont constaté que malgré les travaux effectués sur la station de relevage de la Saline, les odeurs désagréables persistent.

##### DÉROGATION AU TRAVAIL DOMINICAL EN 2020

Conformément aux dispositions de l'article L.3132-26 du Code du Travail, après consultation des organisations d'employeurs et de salariés, le conseil municipal valide le principe d'autoriser 12 dates de dimanche de dérogation au repos dominical pour 2020 et se prononce favorablement sur le calendrier des dimanches proposés pour l'année 2020 par l'union des commerçants palantins pour les commerces de détail autres que les commerces de détail alimentaire. Les dimanches retenus sont les suivants : Avril : 12-19- Mai : 24- Juillet : 5-12-19-26- Août : 2-9 -16-23-30

##### DYNAMISME DES CENTRES VILLES ET BOURGS RURAUX CYCLE TRAVAUX-

Il est rappelé que l'objectif de l'étude est de revitaliser son centre-ville/port et permettre des projets, reflet d'échanges entre les citoyens, les élus, les acteurs économiques et les services municipaux. L'ambition pour la période à venir 2020-2024 est la mise en cohérence de l'ensemble des projets d'aménagement en cours ou programmés pour développer l'attractivité, le partage et la valorisation des espaces pour les usagers. Le projet global V'ILE PORT, retenu dans le cadre du protocole, est le suivant : la rénovation de la Chapelle Saint Sébastien en espace culturel multigénérationnel, l'aménagement de l'Avenue Carnot, la requalifica-

tion de la Place de l'Hôtel de Ville, la réhabilitation du 42, avenue Carnot en 6/8 logements dédiés aux jeunes actifs et la concertation et animation du projet. Une dynamique sur le plan économique et social bénéficiera au territoire et apportera, avec la Communauté de Communes, des réponses aux besoins et attentes de tous les insulaires.

Le projet déposé pour la commune au titre de cet appel à candidatures « dynamisme des bourgs ruraux et des villes en Bretagne # 2 », en phase travaux, a été retenu et pourra bénéficier d'une dotation maximale de 800 000 €.

Le conseil municipal approuve le protocole cadre avec les partenaires que sont l'État, la Région Bretagne, l'Etablissement public foncier de Bretagne et la Banque des Territoires et désigne comme référent politique : Monsieur le Maire, et comme référent technique : Monsieur le Directeur des services techniques municipaux.

##### CRÉATION D'UN SERVICE MUTUALISÉ DANS LE CADRE DU PROJET LEADER «ACTES JEUNES» PORTÉ PA LA CCBI

Dans le cadre de ce service mutualisé, le service développement territorial et notamment la chargée de mission « Jeunesse et emploi » serait amené à accomplir les missions suivantes pour la commune :

- Définition des besoins de la commune et accompagnement au développement d'une politique jeunesse communale
- Recueil des besoins et attentes des jeunes par la diffusion d'un questionnaire dans les collèges
- Veille sur les appels à projets et soutien dans la constitution des dossiers
- Accompagnement à la recherche de subventions et formalisation de projets
- Soutien à la mise en œuvre d'actions et/ou événements à destination des jeunes, en lien avec le Co'J

Le conseil approuve le principe de la création d'un service mutualisé porté par la CCBI mettant à disposition de la commune la chargée de mission « Jeunesse et Emploi » pour le développement de la politique jeunesse de la commune. Le coût supporté par la commune, après l'obtention de 80% de subvention, sera de 449€.

##### CENTRE SAINT-LOUIS : SERVITUDES

Dans le cadre de la mise en œuvre du permis de construire de l'ex Centre St Louis, il convient de créer diverses servitudes administratives à constituer sur les parcelles AB 366 et AD 3. Le conseil valide les servitudes de passage piétons et véhicules non motorisés, la servitude de passage des canalisations d'eau pluviale, la servitude d'anchorage avec pose de candélabres d'éclairage public le long des façades Quai Roussel et rue Joseph le Brix, la servitude d'accès à un espace végétal.

La mise en place des servitudes sera supportée par le promoteur et l'entretien futur incombera à la Commune.

##### SUBVENTIONS

Accord du conseil pour allouer une subvention de 600€ au Collège Michel LOTTE au titre du projet de résidence d'artiste et 200€ dans le cadre du 4 LTrophy à l'association « les enfants du désert ».



#### **VVF**

Dans le cadre du dispositif, FLEXMOB ILE, il a été étudié la possibilité de mettre en place du photovoltaïque sur le site du VVF en plus de la borne de recharge pour véhicule électrique permettant d'accueillir le service d'autopartage porté par la société les cars bleus. Le borne de recharge a été installée et raccordée sur le tableau électrique du VVF. Les lieux favorables à la mise en place du photovoltaïque sont la toiture du bâtiment appelé «chaufferie» et l'espace de stationnement avec un marquage au sol qui peut recevoir des ombrières photovoltaïques ; un projet de stockage est également envisagé. Le groupe Renault, partenaire du dispositif «Fexmob'ile», voit donc dans ce projet de stockage, l'opportunité de mettre en place une batterie dite de seconde vie.

Au vu du caractère innovant de ce projet, Morbihan Energies, assurera la maîtrise d'ouvrage. Des financements ont été sollicités le cadre d'un contrat avec l'Association des Iles du Ponant (AIP). L'installation photovoltaïque sera portée financièrement et techniquement par Morbihan énergies qui assurera également l'exploitation avec un amortissement assuré par le versement des gains obtenus sur la facture d'électricité du VVF. Une convention entre Morbihan énergies et la Commune définira les conditions de mise en oeuvre et une autre entre le VVF et Morbihan énergies les échanges financiers. Il est convenu que cette opération soit mise en oeuvre avant la saison estivale 2020. Le conseil émet un avis favorable:

- au financement du stockage à hauteur de 40 000€ en cas de non obtention de subvention par Morbihan Energies,
- au choix des deux installations photovoltaïques sur la chaufferie et l'ombrière sur l'aire de stationnement ainsi que le stockage par les batteries dites de seconde vie.

#### **HÔTEL DE VILLE : SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL** **Marché de travaux**

Après analyse des offres, le conseil municipal décide de retenir les lots suivants : Lot 1 : Traitement des murs (mérule) : Sté SAPA 12 662.00 € HT Lot 3 : Couverture : COLLET Couverture : 44 670.00 € HT

Les lots 2, 4 et 5 seront étudiés ultérieurement. Aux lots précités, s'ajoutent les honoraires suivants :

Sté Dekra : Mission SPS : 2 640.00€ HT + Mission de contrôle technique : 3 100.00 € HT. Au titre du contrôle de structure, la Société ECB Ingénierie de Saint-Grégoire (35) est retenue pour un montant de 16 900.00€ HT. Compte tenu des délais administratifs et de la durée de travaux, la salle du conseil municipal ne pourra pas être opérationnelle comme prévue à la mi-mars 2020.

#### **RECENSEMENT DE LA POPULATION**

Monsieur Tibault GROLLEMUND informe le conseil que le recensement de la population aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020 et qu'il a lieu de recruter des agents recenseurs pour mener à bien cette opération.

Le recensement de la population s'effectue tous les 5 ans pour les communes de moins de 10 000 habitants.

Comme en 2015, la commune sera découpée en 7 districts et 7 agents recenseurs seront recrutés pour cette mission (du 7 janvier au 19 février 2020). Les candidatures sont à adresser en mairie jusqu'au 20 novembre. L'offre d'emploi sera publiée sur le site internet de la commune.

#### **MÉDIATHÈQUE**

##### **Création d'un poste d'adjoint au patrimoine**

Le conseil est informé que le dossier de demande de subvention pour la création de la nouvelle bibliothèque a bien été pris en compte par la DRAC (60% d'un montant subven-

tionnable de 1 032 950€) et par le Conseil Départemental du Morbihan (20% sur un montant de travaux et d'équipements de 1 303 413 €). Compte-tenu des perspectives d'évolution de la future médiathèque et de la population à desservir, le service ne pourra être opérationnel s'il ne repose que sur un seul agent. Il est préconisé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), le recrutement, pour le bon fonctionnement de la médiathèque, d'un agent supplémentaire. Les collectivités peuvent bénéficier des aides pour les dépenses de personnel sous réserve de respecter les règles d'éligibilité et les modalités d'application établies par la DRAC. Considérant que la population DGF de la commune est de 3 770 habitants et qu'il a lieu de préparer l'ouverture du prochain équipement dans de bonnes conditions étant observé que l'animation du réseau sera effective après l'ouverture de la nouvelle médiathèque.

Le conseil émet un avis favorable à la création, à compter du 1er janvier 2020, d'un poste permanent d'adjoint du patrimoine à temps complet à raison de 35/35ème,

#### **EMPRUNTS COMMUNE ET PORT**

Pour financer les travaux de voirie -budget Commune- et les équipements et infrastructures portuaires -budget Port-, il est opportun de recourir à deux emprunts de 250 000 €. Le conseil municipal, après avoir pris connaissance de l'offre de financement décide de retenir l'offre proposée par La Banque Postale. Montant du contrat de prêt : 250 000.00 € Durée du contrat de prêt : 20 ans

Taux d'intérêt annuel : taux fixe de 1.01% Coût total du prêt : 25 572.66 € Échéances d'amortissement et d'intérêts : périodicité trimestrielle Mode d'amortissement : constant

#### **DÉCISIONS MODIFICATIVES**

Les prévisions budgétaires ont été modifiées comme suit :  
COMMUNE : Section de Fonctionnement : dépenses : + 90 000 € en charge à caractère général équilibrées en recettes par les dotations de solidarité rurale et les taxes additionnelles.

PORT : Section d'investissement : dépenses : + 273 350 € d'investissement intégrant les travaux du môle Bourdelle équilibrée avec une subvention régionale du même montant.

#### **DIVERS**

- Les travaux de voirie suivants ont été réalisés sur :
  - la RD 30 : enrobé et aménagement d'un trottoir du Calvaire au garage GUIDAL. Le ralentisseur prévu n'a pas été effectué conformément à la demande du propriétaire de l'hôtel « Le Clos Fleuri »,
  - La VC 2 : enrobé de la caserne des Pompiers au bas du Potager,
  - La route de Bordustard,

Reste à réaliser le vallon de Bordustard-Spernen, la rue Pasteur et l'aménagement au parking des Glacis.

- Lecture du courrier de l'Association pour la Protection et la Conservation de l'Abeille Noire de Belle-Ile-en-Mer qui remercie la commune pour sa participation et son soutien à la grande fête de l'Abeille Noire.

- Félicitations à notre service Espaces Verts pour l'entretien du cimetière.

- Félicitations aux associations «ALLIBI» et «Presqu'île Breizh» pour leurs animations pendant les vacances de la Toussaint.

**Séance levée à 22 heures 05**



# MÉDIATHÈQUE



## KAMISHIBAI LECTURE LUDIQUE



Avec «Kamishibai», ce tapis de lectures interactives, c'est autant de façons ludiques d'aborder la lecture grâce à l'association « Amélie ». Un grand merci aux bénévoles pour leurs interventions auprès des enfants de l'école Stanislas Poumet qui se sont régalés.

## «L'ARCHIPEL FRANÇAIS» DE JÉRÔME FOURQUET COMMENTÉ EN DIRECT ET DÉDICACÉ



Le 23 août, la Médiathèque a eu le plaisir de recevoir l'auteur Jérôme Fourquet, lauréat du prix du livre politique, pour son ouvrage «L'archipel Français». Il a eu la gentillesse de prendre du temps sur ses vacances à Belle-Île pour venir expliquer au pu-

blic les grands thèmes de son analyse sur la France et son nouveau visage à un public conquis. La conférence s'est terminée par une séance de dédicaces. Remerciements à Jérôme Fourquet et à tous ceux et celles qui sont venus l'écouter.



C'est une grande nouvelle pour les enfants amateurs de cette revue. La médiathèque a décidé de s'abonner à «Dada». La première revue d'art destinée aux enfants. Grâce à elle, vous pourrez vous initier en famille ou initier vos enfants à l'art sous toutes ses formes. Vous trouverez plus d'informations sur la revue sur le site :

<https://revuedada.fr/>



## UNE MATINÉE DE JEUX DE SOCIÉTÉ

Avec « Gagne ton papa », «Saute mou-ton», «La pyramide des animaux», ce sont quelques jeux auxquels les enfants ont joué en matinée du 12 octobre avec beaucoup de plaisir. Merci à « Jeux tu île » et rendez vous en novembre pour la prochaine séance de jeux sur place ou à emprunter.



## FORMATION YouTube culturel



Le 3 octobre, Fatima et Camille un bénévole, se sont rendues à la Médiathèque de Lorient pour assister à une Formation sur le «YouTube Culturel». Une journée pour mieux comprendre ce média d'avenir et savoir comment l'exploiter dans le travail quotidien de médiation d'une médiathèque. Une formation qu'on espère pouvoir utiliser bientôt chez nous, pour élargir le champs des contenus culturels qu'on vous propose tous les jours : les livres, les films et les vidéo culturelles sur YouTube.

## PENSEZ À VENIR EFFECTUER VOS RÉSERVATIONS



Avec la rentrée scolaire, c'est le grand retour des navettes en liaison avec la Médiathèque Départementale du Morbihan. Comment ça marche ? C'est simple ! Vous venez nous voir, on vous réserve vos livres ou DVD dans le catalogue de la Médiathèque Départementale et, dès qu'ils sont disponibles, ils nous sont envoyés ! Sachez que la navette c'est : un mardi tous les 15 jours.



## FORMATION À L'ANIMATION



### «Autour de la Lecture»

La responsable de la médiathèque, Fatima Zahir-Kermarrecq accueille six membres de l'association Amélie (Association des médiateurs du livre et de l'écriture en réseau), basée à Lanester, durant deux jours. Leur mission : proposer aux enfants des écoles Poumet et Sainte-Anne des ateliers, et aux professionnels que sont les assistantes maternelles, les bibliothécaires et les bénévoles une formation aux outils d'animation. Ses membres sont

des professionnelles de l'enfance. « Nous fabriquons des tapis de lecture, des jeux de lecture et d'écriture, des malles thématiques et même des petits théâtres (kamishibai en japonais). Autant d'outils tirés des albums jeunesse pour donner aux enfants l'envie de lire, de mettre le nez dedans. C'est une excellente entrée en littérature », a déclaré Annik Clabecq, présidente d'Amélie. L'association

créée et prête à ses adhérents des outils d'animation pour la médiation du livre auprès des enfants. Elle participe à l'animation du Salon du livre jeunesse du pays de Lorient, organisé en novembre.



Le jeudi 10 Octobre à 10h30, c'était le retour des «Bébés Lecteurs», l'animation que nous proposons à vos tous petits, de 0 à 3 ans. L'occasion de venir se détendre en notre compagnie autour d'une histoire et de quelques comptines choisies pour vos bébés.

## REPRISE DES BÉBÉS LECTEURS



### Le saviez-vous ?



En vous inscrivant chez nous, vous bénéficiez d'un accès gratuit à deux services proposés par la Médiathèque Départementale du Morbihan sur le site :

[mediatheque.morbihan.fr](http://mediatheque.morbihan.fr)

- un site internet pour vous permettre de vous auto-former à diverses compétences telles que le code de la route, les langues étrangères, le multi-média...

Vos enfants peuvent également y trouver une aide scolaire.

Le site :

[toutapprendre.com](http://toutapprendre.com)

- Une application pour vous tenir au courant de l'actualité selon vos préférences, telles que le sport, la culture, la décoration... Jusqu'à 10 thèmes par mois !

**Application : LeKiosk**



### DON DE LIVRES

Un immense merci à Valérie Gautier pour le don de tous ces livres de qualité à la médiathèque. Vous les retrouverez dans vos rayonnages.



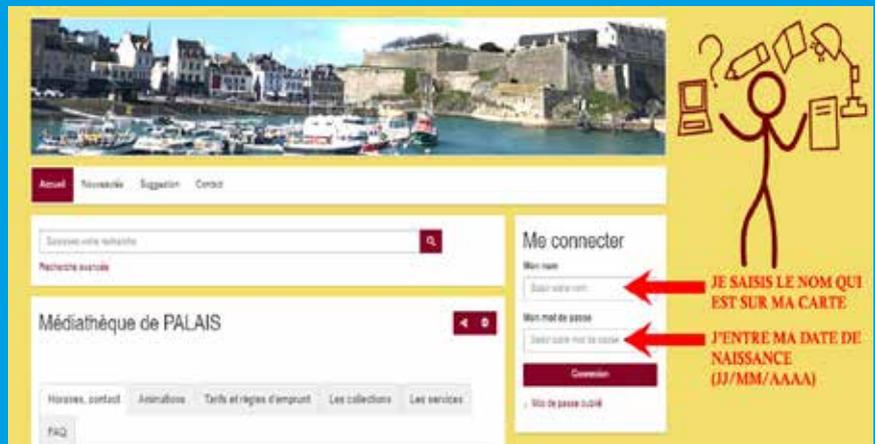
## Le saviez-vous ?



## CATALOGUE EN LIGNE UN SERVICE FORT UTILE

**N**ous vous avons déjà parlé de notre catalogue en ligne, mais savez-vous à quoi il sert ? D'abord, il vous sert à savoir quels sont les ouvrages disponibles à la Médiathèque. Vous pouvez aussi y découvrir les nouveautés, avoir accès à nos informations, horaires, règles de prêt, à la FAQ... Mais ce n'est pas tout ! Grâce à votre carte de membre, vous avez accès à

un compte personnel qui vous permet de voir, en temps réel : vos emprunts en cours, vos emprunts précédents... et bien d'autres choses ! Pour vous rendre sur votre espace, rien de plus simple. Munissez-vous de votre carte de Médiathèque et entrez, dans les champs correspondants : le nom de la carte et votre date de naissance. C'est simple, pratique... On se demande comment on faisait sans ! L'adresse du site : <http://mediatheque.lepalais.fr/>



## HALLOWEEN LECTURE DE LA PEUR



**J**eudi 31 Octobre, de 14h à 15h, les enfants de 3 à 6 ans ont été accueillis pour une « lecture de la peur ». Histoires de sorcières, de fantômes et autres

coquins sortis pour venir nous faire peur et nous donner des frissons. Cela a été une bonne occasion pour les parents de sortir avec leurs enfants, malgré ce temps pluvieux un peu triste. Et ce jour-là à la médiathèque, tous ont eu la frousse, la trouille, les pétoches, la chair de poule et mais ils ont surtout beaucoup rigolé pendant ces terribles lectures de la peur ! Merci à Raphaëlle Kerignard pour son aide et à l'année prochaine pour des lectures encore plus effrayantes



## LIVRES RÉSERVÉS PENSEZ À LES RETIRER



**V**ous le savez, toutes les deux semaines, nous recevons les livres réservés par vos soins auprès de la Médiathèque Départementale du Morbihan. Dès leur arrivée, nous les mettons de côté le temps que vous veniez les chercher, avant de les mettre

en rayon pour tout le monde. Mais parfois, ces livres ou DVD attendent longtemps... Alors pensez à venir les récupérer

## LIVRES DU DÉPÔT BI-ANNUËL 400 NOUVEAUTÉS



**L**e mardi 22 octobre, nous sommes allées à Vannes pour choisir les livres et DVD du dépôt bi-annuel de la Médiathèque Départementale du Morbihan. On leur a rendu ceux qu'on avait empruntés en Avril et on en a récupéré pleins d'autres !

Près de 400 nouveaux livres, albums, livres audio, DVD, BD enfants et adultes... bref, de quoi satisfaire votre soif de culture ! Venez donc chercher les étiquettes « blanches » dans nos rayons

**ADO'LIRE** Comme chaque année, nous nous associons au Collège Michel Lotte pour participer au prix de lecture Ado'Lire 2019-2020. Les collégiens de 4e et 3e auront l'année scolaire pour lire les 5 livres et 5 BD de la sélection. En fin d'année, ils devront voter pour celui qu'ils ont préféré. Leurs votes seront ajoutés à ceux des autres collèges de France et les résultats seront proclamés lors d'une soirée spéciale. Découvrez la sélection, qu'ils pourront emprunter au CDI du collège ou chez nous.





# Halloween



## MÊME PAS PEUR

**L**a deuxième édition de « Même pas peur » concocté par Allibi en partenariat avec la mairie de Palais s'est déroulée le 31 octobre à l'occasion d'Halloween. Un succès pour cette journée des horreurs qui a rassemblé un public très nombreux.

Pendant plusieurs semaines, les bénévoles d'Allibi, plus d'une vingtaine, étaient réunis autour de Liza pour concocter le programme et construire les décors qui ont permis à la ville de se transformer le temps des festivités.

Le Réduit B, devenu la maison des horreurs accueillait les enfants. Les jeunes du centre de loisirs étaient sur le pont et ont activement participé à la transformation du lieu, c'est d'ailleurs en partie eux qui guidaient le public entre les différents ateliers que proposait la maison hantée. À l'extérieur, succès au stand maquillage avec sept maquilleuses mobilisées ! Un atelier ludique était proposé par Marie Thuillier et côté concours, celui très attendu des « Tête de citrouilles » a réuni plus d'une vingtaine de participants.

La mairie qui remettait les prix a félicité l'ensemble des participants « Tout le monde est gagnant » indiquait l'élu. Au-delà des bonbons offerts aux apprentis sculpteurs de courges, quatre coupes ont été remises dont le prix de l'originalité.

Les enfants ont ensuite pris la direction du centre-ville où durant l'après-midi ils se sont livrés une chasse aux bonbons... Dont les commerçants avaient fait le plein pour échapper aux

sorts !

La soirée étaient dédiés aux plus grands, avec la projection d'un film d'horreur en partenariat avec le cinéma «Rex» et la mairie et où les personnes déguisées ont pu bénéficier d'un tarif réduit. Côté «Viking», le début de soirée était dédié aux jeunes avec navette !

Enfin, les rues de Palais ont été le théâtre d'un Cluéo géant avec un crime à résoudre et une enquête qui a conduit la centaine de participants à travers les bars et autres lieux aménagés pour trouver les énigmes.

La présidente de l'association, Liza Cercel Garans, n'a pas manqué de souligner sa satisfaction quant au succès de cette manifestation,

« C'était une réussite. Je suis très contente, c'était une belle journée, on a appris de nos «erreurs» de l'année dernière où l'on s'était fait surprendre par le succès de l'événement », tout en exprimant ses remerciements, «ce sera encore mieux l'année prochaine. Nous sommes vraiment contents du soutien que l'on a eu de la mairie, de l'union des commerçants, des bénévoles qui sont venus prêter main forte pour le maquillage, du centre du loisir et des enfants qui ont fait un super parcours dans le Réduit B, des sœurs Thuillier, du cinéma et du Viking ».

À l'année prochaine !





# JUMELAGE

## Le Palais / Font-Romeu



### EXPLOIT SPORTIF

## ILS ONT RELIÉ LA MONTAGNE À LA MER... EN COURANT



Il y avait 230 coureurs au départ. Ils n'étaient plus que 140 à l'arrivée. Nos deux îliens sont donc à créditer d'une belle performance. Loïc Laléousse a terminé à la 32<sup>ème</sup> place avec un temps de 35 heures et 10 minutes. Pour sa part Marion Miéhé a terminé 91<sup>ème</sup> en 44 heures 48. Un exploit accompli, au terme de deux nuits blanches pour les deux coureurs insulaires qui ont souligné, « un très beau tracé, une très très belle ambiance dans l'organisation de cette course qui fait honneur aux Pyrénées catalanes. Un parcours qui se révèle être l'un des gros morceaux en matière de Super Trail dans ce format en France et que nous situons dans le «Top Five» de la difficulté de l'ambiance et de la qualité de paysage.

**D**ans le cadre du jumelage Marion Miéhé et Loïc Laléousse ont participé du 4 au 6 octobre, au Super Trail des « 100 miles du Sud de France ». Cette épreuve, avec ses parcours techniques et variés (voir ci-dessous) dans des paysages somptueux est une opportunité unique de relier physiquement la montagne et la mer. La traversée du département des Pyrénées-Orientales,

à la frontière de l'Espagne, constitue un challenge hors normes de 172 kms et 8420 m de Dénivelé positif pour 10 500 m de dénivelé négatif. Le départ a été donné de Font-Romeu, à plus de 1800 mètres d'altitude au cœur du Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes, à proximité de la réserve marine du littoral catalan au cœur des plages d'Argelès sur mer.





## VISITES... ACTIVITÉS DIVERSES... SOIRÉES FESTIVES... POUR LE SÉJOUR DES 18 ROMEUFONTAINS

**E**n mars, le séjour des 70 Belillois avait été inoubliable à Font-Romeu, lundi 9 septembre, deux minibus transportant 18 Romeufontains conduits par Michel Sarran 1er adjoint au maire et Jean-Philippe Vignaud, président du comité de jumelage romeufontain, ont débarqué du bateau pour un séjour sur notre île jusqu'au vendredi 13. Ils ont été accueillis par de nombreuses personnes dont le Maire Frédéric Le Gars et Sophie Hazo, présidente du comité de jumelage palantin. Un programme éclectique avait été concocté avec des visites de la citadelle, du grand phare,

du musée Sarah-Bernhardt ou encore du site de la Belle Fontaine et des activités : randonnées pédestres de Port Andro jusqu'à Locmaria, et en direction des Poulains. Mardi 10 septembre au soir, 60 personnes se sont retrouvées au Réduit B, pour profiter des galettes et des crêpes préparées par les bénévoles, qui ont désormais, il faut le noter, le coup de main pour avoir participé aux ateliers de tournage de crêpes, organisés par le comité de jumelage. La soirée crêpes fest-noz, en mars à Font-Romeu, avait été une réussite. Un jumelage qui a le mérite de fonctionner aussi bien pour les jeunes que

les adultes.. Ce voyage a été l'occasion pour nos jumeaux de découvrir les sites exceptionnels de l'île. Les visites ont été guidées par deux autochtones passionnées, Anne Soizic et Maryvonne qui ont su faire partager leurs passions de l'histoire, des traditions maritimes, militaires et des Acadiens qui ont marqué ces lieux. Pour revivre les bons moments de ce séjour et initier de futurs candidats à aller vers de nouveaux horizons, le comité de jumelage, présidé par Jean-Philippe Vignaud, a proposé à Font-Romeu une rétrospective du voyage à travers une soirée photos dans les locaux du club Amitié Soulane.





## LES GRANDS AXES CONCERNÉS... RÉFECTION DE CHAUSSÉES... AMÉNAGEMENTS DIVERS... **DES GRANDS TRAVAUX EFFECTUÉS SUR LA COMMUNE...** POUR UN INVESTISSEMENT DE 503 953 €



**L**a voie communale 2 (VC2), qui relie La Saline à l'aérodrome, est entrée dans sa phase 2. Après l'implantation de deux giratoires, c'est à la route d'être reprofilée « Les deux petits ronds-points doivent être réajustés, mais les retours sont positifs avec une sécurisation des lieux. Et concernant la VC 2, nous avons eu



près de 900m de voirie à reprendre pour un coût 100 000€. Cette route est très empruntée, il est vrai qu'elle souffre beaucoup car il s'agit de la seule desserte portuaire pour les camions.

Après la marée noire et le grand mar-



ché de voirie de 2002 qui avait vu 30 000 tonnes de matériaux passer, elle était devenue quasi impraticable » indique Jean Luc Guennec, adjoint au maire en charge des travaux.

« Dans une troisième phase, même si un cheminement piétonnier va commencer à être tracé, c'est une vraie voie piétonne et cyclable qui devrait voir le jour jusqu'à Kersablen » poursuit l'élu.

Si la Voie Communale N°2 a été longue



à rénover, c'est aussi parce que les réseaux souterrains devaient être renouvelés.

« Quand on refait une route, on s'as-



sûre avec les propriétaires de réseaux télécom, eau, Edf...qu'ils profitent des travaux pour renouveler leurs réseaux si besoin. C'est insupportable de rouvrir une voirie refaite à neuf, surtout quand on connaît le prix de l'enrobé sur l'île » souligne Tibault Grollemund premier adjoint.

Aussi pendant les changements de canalisations d'eau potable au printemps, la route de Bordustard a souffert également, elle a été reprise sur 400 m pour 60 000€, les travaux ont

été effectués du poste de relevage à la moitié du vallon. « Il faudra envisager la suite jusqu'à la montée » indiquent les élus. Même condition avec le vallon Bordustard-Spernenn : « cette route a également été endommagée par les déviations, nous l'avons reprofilée sur 100m pour un coût de 22 000€ » assure Jean Luc Guennec.

Autre axe, Bordilla : « La commission travaux a jugé qu'il était nécessaire de remettre en état la voirie très fréquentée de Bordilla sur 400 m, soit 47 000€ du milieu du village au bas de la descente » poursuit l'adjoint en charge des travaux.

Côté Glacis, le parking va être amélioré et tenir compte des travaux de la gare routière pour 44 000€.

Enfin, et pas des moindres, la départementale 30 qui relie Palais à Sauzon a été rénovée du rond-point du monument aux morts à Ker Pold Léo. « Nous profitons des travaux réalisés par le département pour réaliser des aménagements à l'image du trottoir pour la sécurité des piétons à gauche en montant jusqu'au Calvaire pour un coût de 103 000€ » confirme Jean Luc Guennec.

Ces importants travaux ont généré des modifications temporaires de circulation mais cela s'est bien déroulé conclut l'adjoint aux travaux qui rappelle, qu'au total, un demi-million d'euros a été investi dans ce programme automnal de voirie.



**HAUTE-BOULOGNE**  
CHAUDIÈRE REMPLACÉE



**CHEMIN DES VOÛTES**  
SÉCURISATION D'UN SURPLOMB



Pour sécuriser une partie de cet accès, il a été créé une rambarde en bois au dessus des voûtes.





## 196 200 ONT ÉTÉ COLLECTÉS... LA MER ÉPARGNÉE

**L**a fin de la haute saison touristique marque les dernières importantes collectes de mégots de cigarettes, L'heure du premier bilan de cette initiative est arrivée. Et le constat de cette opération est sans appel, puisque les deux fûts de stockage sont pleins. L'initiative avait été évoqué au printemps dernier avec Stéphane Inisan, responsable du projet. La mairie avait ainsi investi dans une douzaine de cendriers fabriqués par l'entreprise bretonne «MeGo» et installés dans différents endroits de la ville, notamment là où les services de nettoyage avaient identifié les endroits les plus sensibles avec des cigarettes écrasées sur les trottoirs. D'autres ont été installés devant des cafés ou des zones d'attentes « Il s'agit pour l'instant d'un dispositif expérimental, certains cendriers pourraient être déplacés en fonction du taux de remplissage mais surtout nous

pourrions en acquérir davantage » indique Tibault Grollemund, premier adjoint. Et si la municipalité est satisfaite de l'opération c'est du au fait que 196 200 mégots ont été collectés au 15 octobre.

### IMPACT CERTAIN SUR L'ENVIRONNEMENT

« On peut clairement imaginer qu'au moins la moitié de ces mégots auraient fini à la mer sachant que les statistiques évoquent 70% de fumeurs jetant leurs cigarettes par terre. L'an passé nous avons sensibilisé avec les plaques apposées au sol. Cette année nous apportons une solution concrète. Le temps de voir des mégots finir à la mer est révolu et heureusement » poursuit l'élu.

### UN RECYCLAGE À LA CLÉ

Et coté expérimentation, le dispositif ne s'arrête pas à la simple collecte puisque les filtres ainsi récoltés seront expédiés à Brest où la jeune entreprise va les dépolluer et les transformer en mobilier urbain à l'image de bancs ou autres lames. « Nous remercions les commerçants qui ont répondu tout suite présent. Certains n'avaient pas de cendrier devant leur établissement



mais des seaux de collecte pour participer à l'opération, nous allons voir avec eux maintenant si le dispositif doit être élargi » indiquent Stéphane Inisan des services techniques et Tibault Grollemund (photo) qui espèrent tous deux voir revenir prochainement ces mégots sous forme de mobilier dans une démarche durable participant ainsi au principe de l'économie circulaire...

## OUVERTURE D'UNE CHASSE TRÈS RÉGLEMENTÉE

**L**es chasseurs se sont retrouvés à la salle «Arletty», dimanche 8 septembre, à l'invitation de Dominique Illiaquer, le président de l'Association intercommunale de chasse agréée (AICA). L'occasion a été mise à profit pour rappeler aux adhérents les consignes du règlement de la chasse ilienne, afin que la saison 2019-2020 se passe bien pour tous, chasseurs et non-chasseurs.

### Calendrier de la chasse

L'ouverture générale a eu lieu le dimanche 15 septembre, à 8 h 30 jusqu'à 19 h. Les heures sont limitées : du 16 septembre au 27 octobre, de 8 h 30 à 19 h, et du 27 octobre au 29 février, de 9 h à 17 h 30. Les mardis et vendredis sont interdits à la chasse de tous gibiers, sauf les jours fériés. Quota par chasseur

### Les prélèvements autorisés définis

Le 15 au 22 septembre, il est autorisé par chasseur, 2 coqs et 1 poule ; le 29 septembre et les 3,13, 20, 27 octobre, 1 coq et 1 poule ; les 3, 10, 17 et 24 novembre et 1er décembre, 1 coq. Un lièvre est autorisé les 6, 13 et 20 octobre avec la pose obligatoire du bracelet à la patte arrière. «Les perdrix sont interdits à la chasse», a rappelé le président La chasse à la passée et à la croule est également interdite. À partir du 13 janvier 2020 elle est autorisée uniquement au chien d'arrêt ou rapporteur; muni d'un grelot ou d'assistance électronique.

### Consignes de sécurité

Il a été rappelé qu'il n'est pas autorisé de chasser à moins de 150 m des habitations. La chasse avec ou sans chien dans les parcs à moutons et chèvres occupés par un troupeau est strictement interdite. a insisté le



président. L'accès des champs des agriculteurs doit rester libre, la chasse étant interdite dans les champs de maïs, luzerne en graine, trèfle, choux et colza. De même que les clôtures pour animaux doivent être respectées. Par ailleurs certains endroits sont interdits à la chasse : Martha, étang Boucard, vallon de Fonténégo, chez Franck Guégan. Il y a lieu de prendre des précautions pour les chèvres dans un enclos en grillage et fil électrique, clôtures à respecter et portillons à utiliser. Il a recommandé les vêtements fluos. En conclusion, Dominique Illiaquer a donné une ultime consigne, «il ne faut pas oublier les règles élémentaires de bienséance et de sécurité avec les armes déchargées et neutralisées lors des transports, de la traversée des routes et chemins, le ramassage des étuis de cartouches tirées étant impératif».



# AUTOPARTAGE «FLEXMOB'ÎLE» UN NOUVEAU SERVICE SUR L'ÎLE



mobilité durable pour tous qui passe notamment par le développement des nouveaux services de mobilité partagée. Ces Renault ZOE et Kangoo Z.E. seront alimentés par un réseau de bornes de recharge installées à proximité des principaux points d'intérêt de l'île.

Données pratiques :  
 Nombre de véhicules : Mise en place progressive de 8 véhicules, 7 Zoe et 1 Kango ZE au cours de cet automne.  
 Planning : démarrage le 07/10. Tarifs : 9€ TTC / heure, forfait nuit 18h - 8h 70€ TTC, forfait 24h 90€ TTC  
 Application de réservation : Location en libre-service grâce à son smartphone, 24h/ 24 et 7j/ 7 via l'application Pro Renault Mobility LE PROJET

Le lancement du service d'autopartage s'inscrit dans le projet «Flexmob'île», écosystème électrique intelligent ayant pour objectif d'accompagner la transition énergétique de Belle-Île, sur lequel la collaboration de Locatourisle se fait avec leurs partenaires le Groupe Renault, la CCBI, les Communes, «Morbihan Énergies» et «Enédis développement».

Le déploiement se déroulera pendant 24 mois (d'ici fin 2020).

L'état d'avancement :  
 • Le déploiement d'un réseau de bornes de recharge communicantes a commencé dès le printemps 2019 (déjà 16 points de charge). Il se poursuit actuellement.

• En mai, les 4 mairies et leurs habitants ont participé à des essais libres de Zoe afin découvrir la mobilité électrique et de se préparer au lancement du nouveau service de location libre-service.

• Lancement du service de location de véhicules en libre-service par Locatourisle depuis le 07/10/2019.

• Prochaine étape : recharger les véhicules grâce aux surplus d'énergie solaire produite par les bâtiments

**A**près l'île de Porto Santo au Portugal, c'est au tour de Belle-Île-en-mer de servir de terrain d'expérimentation à un écosystème électrique intelligent. Baptisé « FlexMob'île », Outre Renault, le projet compte quatre autres partenaires : la Communauté de communes de Belle-Île-en-Mer, le syndicat Morbihan Énergies, le réseau de bus les Cars Bleus et Enédis.

D'une durée de 24 mois, le projet vise à réduire l'empreinte carbone de l'île tout en développant son indépendance énergétique. L'objectif est de concevoir des solutions globales, avec des technologies déjà bien éprouvées et d'autres qui sont plus nouvelles, pour répondre à des besoins locaux.

Un service d'autopartage électrique en libre-service a été déployé sur l'île. Les résidents comme les visiteurs de Belle-Île-en-Mer peuvent profiter d'une flotte de voitures électriques mises à leur disposition sous la forme d'une location en libre-service depuis le 07 octobre. Cette offre s'intègre dans la vision du Groupe Renault d'assurer une



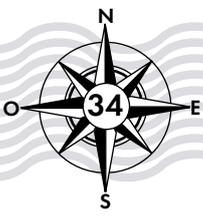
## COLLÈGE MICHEL LOTTE MUR DE BERLIN EN QUESTION



**D**ans le cadre du trentième anniversaire de la chute du Mur de Berlin, les élèves germanistes du collège Michel LOTTE et leur professeur Madame DELL POTTIER se sont penchés durant plusieurs séances sur cet événement majeur de l'histoire contemporaine. En guise de conclusion, Monsieur Généau est intervenu la veille du trentième anniversaire en tant que témoin s'étant rendu à 3 reprises dans l'actuelle capitale fédérale allemande.

La première fois, en 1983, lui avait valu le passage du rideau de fer et la traversée de la RDA en train, puis, une fois à Berlin-Ouest, une journée passée de l'autre côté du mur à Berlin-Est. Bâtiments gris et mal entretenus, présence de nombreuses ruines datant de la 2ème guerre, miradors, barbelés, présence importante de soldats en armes (notamment soviétiques et américains) il a ainsi pu témoigner de ce qu'il avait vu et ressenti à l'époque. Il a aussi évoqué la spectaculaire reconstruction qui s'en est suivie et qu'il a pu apprécier lors de ses derniers séjours berlinois en 2006 et 2012.





## ROUTE DE L'AMITIÉ 2019 UNE ULTIME ESCALE EN APOTHÉOSE

La commune de Le Palais était fière d'accueillir dans son port les 2 et 3 août, les 150 bateaux de la Route de l'Amitié, des voiliers de toutes les époques et des marins hauts en couleur. Dès 16 h le vendredi, les premiers bateaux passaient l'écluse. Avec l'aide des employés de la capitainerie sur leurs pneumatiques. Toute la flotte est venue dans le bassin à flot, s'amarrer aux pontons et au quai de marchandises pour les plus gros. Ce sont deux journées d'animation qui se sont déroulées sur le quai Nicolas-Fouquet avec, vendredi soir, un repas autour des sardines grillées animé par les groupes « Les Alligators » et « Les Colibris ». Samedi soir, sur le quai Fouquet, place au repas avec agneau grillé de l'île animé par le groupe « Cajun » et à la tombée de la nuit feu d'artifice au-dessus de la Maison des Éclusiers. L'association Belle-Île en livres avait fait venir quinze auteurs bellilois ou « bellilophiles » qui ont dédié leurs ouvrages. Une remise de prix s'est déroulée le samedi à 18 h 30, en présence des maires des villes étapes de cette édition 2019. Un travail sur la sécurité en mer, sur l'écologie en mer et le tri collectif des déchets, mais aussi apprendre à naviguer ensemble.

### Une organisation au top

Comme toujours, l'ambiance était des plus chaleureuse et joyeuse. Cent cinquante bateaux étaient inscrits et 80 environ étaient sur liste d'attente, ce



qui prouve le succès de l'événement. Pour Bruno Le Port, président de l'association « Fête du vent et de la mer » organisatrice de l'événement, « ce sont des moments très forts où se mêlent amitié, convivialité et esprit maritime. Deux ans de travail ont été nécessaires : nous avons déjà commencé à travailler sur l'édition 2021. Mais pour mener à bien cette aventure, il faut rassembler 250 bénévoles dans le Finistère et 200 en Bretagne sud, et une bonne organisation pour faire naviguer en toute sécurité une telle flottille.

« Cette année, nous avons voulu mettre l'accent sur le tri des déchets et l'écologie en mer, le plaisir de naviguer

ensemble. Nous faisons escale plutôt dans des ports de pêche afin de rapprocher pêcheurs et plaisanciers », indique Bruno Le Port, président de la Route de l'amitié.



## FESTIVAL «PRESQU'ÎLE BREIZ» QUATRE FORMATIONS EN REPRÉSENTATION



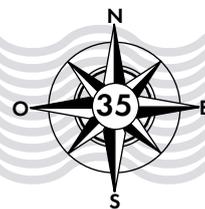
Le festival «Prequ'île Breizh» a de nouveau mis le cap sur Belle-Île cette année. Si la météo a joué les troubles fête le dimanche annulant le déplacement sur l'île d'une formation espagnole, ce sont 4 formations qui sont venus sur l'île le samedi.

Nouveauté cette année, chaque commune a pu accueillir un groupe dans la matinée. A Palais

c'est le bagad d'Hennebont qui a fait vibrer les quais de Palais. Après une prestation statique sur la place de la République devant un public conquis, la formation a ensuite défilé dans les rues. Après pique-nique particulièrement convivial salle omnibus, le bagad d'Hennebont a rejoint le cercle Brizieux de Lorient, le danserion Bro Plener de Ploëmel, le bagad Dors Vras d'Argentré du Plessis et bien sur les membres du cercle celtique de Belle Île, «Maen en Dou» accompagnés eux aussi des musiciens insulaires. Une belle parade finale s'est déroulée à Palais où chaque formation a pu défiler sous un soleil bienvenu ! A l'issue de ce défilé la place de la République a laissé place à un triomphe qui a regroupé l'ensemble des 5 formations et a permis à l'ensemble des danseurs en costumes ou non de se retrouver autour d'un andro puissant. A 17h15, Cercles et Bagads ont repris le bateau

direction Quiberon pour la suite des festivités. « C'est une très belle animation qui a regroupé cette année davantage de public. La qualité et l'ambiance étaient au rendez-vous ! Petit à petit le festival s'inscrit sur l'île et c'est une bonne chose ! » souligne Tibault Grollemund en charge des affaires culturelles.





## SAISONNIERS DES SERVICES COMMUNAUX L'IMPORTANCE DE LEUR RÔLE MIS EN EXERGUE



**C'**est au réduit B, le 28 août que le maire Frédéric Le Gars, entouré d'élus, a reçu l'ensemble des saisonniers qui ont renforcé les services municipaux tout au long de l'été. Une saison qu'il a jugé très réussie, dans de bonnes conditions et riche en événements à même de mettre en valeur les qualités d'accueil de la commune pour les vacanciers qui l'ont choisie pour destination. Des

activités soutenues tant en nombre que dans le temps et qui ont mis en exergue la conscience professionnelle de tout à chacun dans l'accomplissement de leurs tâches respectives. Chaque chef de service a commenté son secteur de compétence concerné avec les satisfactions et parfois quelques désagréments, notamment une population estivale qui, lors de la mise en place des astreintes liées à la

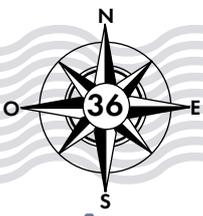
sécurité des événements, ne réagit pas toujours dans le bon esprit qui devrait régner pendant cette période de détente. Félicitations donc à tous ceux et celles qui ont contribué à la réussite de cette période importante de l'année pour l'économie locale et pour avoir apporté un plus au renom de la ville de Le Palais.

## VISITEURS DU GRAND LARGE Paquebot «DUMONT D'URVILLE»



**L**a saison inaugurale du paquebot Dmont-d'Urville, propriété de la compagnie « Ponant » et 9<sup>ème</sup> navire de sa flotte, a été lancée début août, alors que les rives de la Baltique offraient aux passagers toutes les splendeurs de Saint-Pétersbourg et des capitales baltes. Le navire, avec à son bord une centaine de passagers pour la plupart de nationalités anglaises et françaises, a mis ensuite le cap vers les côtes françaises et la Méditerranée (France, Espagne, Portugal) entre Honfleur et Lisbonne, en passant par Belle-Île où il a fait escale en rade de Le Palais en septembre,

**Caractéristiques :** Construction : 2019 ; Tonnage : 10 700 tonnes ; Capacité : 264 passagers ; Cabines : 92 ; Équipage : 110 membres ; Longueur : 120 mètres ; Largeur : 18 mètres



## FÊTE NATIONALE DE L'ABEILLE NOIRE SA SURVIE À BELLE-ÎLE AU CENTRE DES DÉBATS



**L**a mairie de Le Palais a souhaité donner un coup de pouce à cette association, qui a organisé les 12 et 13 octobre une grande fête de l'abeille noire et de la nature.

En préalable, des bénévoles de l'association ont rencontré toutes les écoles de l'île et chaque enfant a fait un dessin. Les 450 résultats ont été présentés au public, regroupés en 18 panneaux, ainsi que des ruches décorées par les élèves des écoles.

### Un parcours pédagogique

Un grand panorama de Belle-Île a été proposé et chacun a pu venir fleurir son île. Il y a eu aussi un parcours pédagogique sur l'abeille et la botanique : chamboule frelon asiatique, ou comment dégommer l'ennemi numéro un de l'abeille. Autant d'animations pour le maintien de cette espèce indispensable à la biodiversité.

### Travaux et débats

Jean-Claude Guenneteau, président de l'AP-CANBI a ouvert, le samedi 12 octobre, les travaux de la Fête nationale consacrée in situ à l'abeille noire de Belle-Île. Comme presque tous les matins, Jean-Claude a rendu visite à sa petite abeille. « Durant deux jours, nous allons parler de toi, de ton avenir et sans doute de ta survie. Elle m'a fait passer un message à votre attention : « J'ai rêvé que nous allions retrouver les prairies et les champs de mes ancêtres, que les faux nez des laboratoires allaient enfin tomber, que les hommes qui s'occupent de nous allaient nous considérer comme un patrimoine biologique et culturel, que les élus nous aident et que les hommes avec qui je partage la vie prennent conscience qu'en voulant nous sauver, ils se protégeront eux-mêmes. » Les intervenants ont largement plaidé en faveur de la petite

abeille, comme Lionel Garnery, président de la Fédération des conservatoires de l'abeille noire : « Il est grand temps de faire quelque chose si l'on veut conserver notre abeille noire, menacée notamment par l'hybridation. Le déclin de l'abeille noire a des causes multifactorielles comme le dérèglement climatique, les espèces invasives et les pratiques apicoles tournées vers un rendement plus important. »

### L'abeille noire en danger



Le programme de la fête nationale de l'abeille noire et de la nature, organisée à Belle-Île s'est poursuivi le dimanche 13 octobre, avec, en matinée, les interventions de Gérard Arnold, directeur de recherche émérite au CNRS, et de Monique L'Hostis (professeur retraitée à l'école nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation de Nantes-Atlantique), sur les dangers sanitaires encourus par nos abeilles.

« Des autorisations de mise sur le marché de produits toxiques comme Le Gaucho, avec sa molécule imidaclopride, un pesticide de la famille des néonicotinoïdes, qui migre dans toute la plante, jusqu'au pollen et au nectar, ont été rendues possibles par l'inféodation d'experts ou réputés tels aux grands noms de l'agrochimie », a regretté Gérard Arnold. L'utilisation de ces

néonicotinoïdes a finalement été interdite en France, « tardivement ».

« En grave danger »

Monique L'Hostis a évoqué les autres agents pathogènes qui menacent les abeilles : des agents biologiques et les OGM (organismes génétiquement modifiés). Ces perturbateurs tuent massivement les abeilles et empêchent la pollinisation, sans laquelle le cycle de la nature est impossible. Tous ont pour point de départ la main de l'homme. Il y a là, manifestement, un risque écologique et économique de tout premier plan.

### Notre abeille noire

La journée s'est poursuivie par une table ronde avec la Fédération européenne des conservatoires de l'abeille noire, présents à Belle-Île. Après le constat est venu le temps de la conclusion et de l'engagement. « Notre Abeille noire, qui est la vôtre, est l'abeille endémique du territoire ; même s'il y a autant de modèles que de conservatoires, force est de constater que notre apiculture millénaire, nos bonnes pratiques ancestrales sont en grave danger, même si certains conservatoires, protégés, comme les conservatoires insulaires, s'en sortent mieux. »

L'abeille noire représente 0,001 % du cheptel constitué de plus de 1,3 million de ruches détenues par 563 000 apiculteurs professionnels et amateurs.

Vincent, apiculteur ardéchois, la gorge nouée, a révélé que l'exploitation que ses parents lui avaient transmise périlait. À cause, notamment de certaines pratiques apicoles. « Pourquoi s'acharne-t-on à vouloir maîtriser le miracle de la reproduction aux dépens de la part sauvage, naturelle ? Je ne veux pas céder à la tentation qui consisterait à multiplier les opérations de nourrissage ; avec du sucre acquis à bas coût dont on ignore qui plus est l'origine. On consomme plus de sucre que l'on ne produit de miel ou réputé tel. »

### Réconcilier l'Homme et la culture

Et que dire de l'importation de reines ? Dont le nombre est estimé à 160 000 par an... Si l'on soigne nos abeilles, on soigne notre environnement et on prend soin de l'espèce humaine. « C'est l'importance de l'enjeu. À nous de mobiliser l'opinion publique qui n'acceptera pas la désolation. Refusons les mauvaises pratiques. Nous sommes tous des « consommacteurs ». Pour que l'Abeille noire reconquière son territoire. Nous devons créer un mouvement citoyen collectif, pour une apiculture citoyenne. La santé de l'Abeille noire, c'est la santé de l'Homme », a conclu...





## HÔPITAL DE BELLE-ÎLE-EN-MER DÉMOLITION DES VIEUX BÂTIMENTS... AMÉNAGEMENTS DES ABORDS



**A**près la réception du bâtiment du nouveau centre hospitalier, ce sont les abords qui ont dû être aménagés. Cela a débuté par la démolition de deux bâtiments. Ainsi, après avoir été dépollués, la médecine et la maison de retraite ont été déconstruites, seules sont conservées la cuisine et la chapelle. « La totalité des bâtiments une fois démolis ont été concassés sur place et ont permis de réaliser les fonds de voirie et de par-

king ainsi que la future hélisation » souligne Tibault Grollemund, président du conseil de surveillance. Les enrobés ont été réalisés début novembre permettant ainsi de doter l'hôpital de vastes parkings pour le personnel et les visiteurs. Le nouveau centre hospitalier de Belle-Ile devrait être prochainement inauguré. « Nous espérons toujours des financements complémentaires pour l'EHPAD. Depuis des mois nous faisons remonter certaines

difficultés. La spécificité de Belle-Île et ses surcoûts (3M9 pour la reconstruction), les innovations déployées et corollaires au nouvel établissement et les dépenses engagés comme la maison de santé pluri-communales (une première en France) et les soins non programmés doivent être pris en compte, nous attendons beaucoup de ces rencontres » concluait Tibault Grollemund.



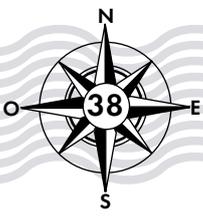
## LANCEMENT DU FESTIVAL LYRIQUE 2020



**M**arie-Françoise Morvan, présidente de l'association Festival lyrique international de Belle-Île-en-Mer, et Philip Walsh, directeur artistique, ont réuni le chœur du Lyrique, vendredi 1<sup>er</sup> novembre, pour le lancement de l'édition 2020. Durant ces trois semaines de Festival, du 28 juillet au 18 août, c'est l'opéra de Mozart, Don Gio-

vanni, qui sera joué à cinq reprises, à la salle Arletty. « Le chœur du Lyrique interprétera, dans les églises de l'île, la Messe en la bémol, de Schubert. L'opération « Venez chanter » est reconduite avec des extraits du Messie de Haëndel », a précisé Philip Walsh. Marie-Françoise avait prévenu, à la fin de la saison dernière : « Il n'y aura pas de nouvelle

édition sans le concours d'un permanent. Son recrutement, à mi-temps, est en cours ». Le traditionnel concert du Nouvel an accueillera, mercredi 1<sup>er</sup> janvier, la soprano Jazmin Black-Grollemund, le violoniste Nemanja Ljubincovic et le pianiste Philipp Walsh. L'association tiendra son assemblée générale le 12 février 2020.



## IL Y A 20 ANS ... LA MARÉE NOIRE RÉTROSPECTIVE CRÉATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL



qui fait partie de notre histoire, mais aussi les choses positives corollaires comme la solidarité montagnarde. Et surtout cette démarche qui se veut pédagogique, notamment avec le plan infra-polmar que nous mettons

en place pour anticiper d'éventuelles catastrophes ».

Une journée inaugurale se déroulera le 16 décembre avec une exposition ouverte tous les jours place de la République et ce, jusqu'au 5 janvier.

**A**nnoncée depuis plus d'un an, la rétrospective de la marée noire de l'Erika se met en place à l'occasion des 20 ans de cette catastrophe. La municipalité a souhaité ouvrir ce projet en impliquant Bellillois et autres acteurs venus prêter main forte à l'époque. Mais le message s'adresse aussi aux jeunes qui n'ont pas connu cette catastrophe, ainsi les collégiens Bellillois devraient travailler autour de cette thématique.

La semaine dernière a eu lieu la première réunion de mise en place pour déterminer les contours de cette rétrospective. L'exposition devrait se tenir place de la République sous barnum. « Dans un espace d'environ 100m<sup>2</sup>, des photographies de l'époque dénichées auprès des Bellillois devraient rythmer l'exposition ainsi que de la vidéo, la presse locale de l'époque en fil rouge, les travaux des collégiens mais aussi grâce à nos partenaires, des outils pédagogiques, un espace informatif sur les risques aujourd'hui avec Vigipol, bref une rétrospective qui certes va retracer ce triste souvenir



Une partie du groupe de travail avec de gauche à droite : Françoise, Armelle, Tibault et Sylvie.

### PARCOURS HISTORIQUE...DES NOUVELLES

Il est actuellement en cours de fabrication. Les plaques de laves émaillées sont à la cuisson et devraient être livrées en début d'année, le processus étant complexe pour un produit de qualité. « Nous avons perdu du temps sur le calendrier originel mais avec le groupe nous avons opté pour ne pas se précipiter ; et cela a été payant puisque nous avons affiné nos travaux. L'occasion aussi de dénicher d'autres documents et photos anciennes remarquables, Maryvonne a joué un grand rôle dans ce débusquement » assure Tibault Grollemund qui remercie chaleureusement l'équipe d'élus et de Palantins qui a œuvré pendant deux ans pour faire naître ce projet qui fait resurgir tout un pan de l'histoire de la commune à travers ce parcours culturel intitulé « Au fil des rues et de l'histoire ». L'installation est prévue fin janvier.

### PHOTO INSOLITE DE L'ÉTÉ



En facheuse position. Curieuse façon d'emprunter le sentier côtier...Rétrécissement brutal du chemin. ? GPS défaillant ? Ou peut-être plus simplement, une erreur d'itinéraire !





L'île de Batz a accueilli du 20 au 23 septembre la 8e édition des Insulaires, le festival des îles du Ponant. À cette occasion, 4 à 5 000 personnes étaient attendues sur l'île située juste en face de Roscoff, dans le Finistère.



Au programme, une quinzaine de concerts, des expositions et des rencontres. L'occasion pour les habitants des quinze îles du Ponant de se retrouver et de mieux se connaître. Le festival était entièrement gratuit et ouvert à tous : petits et grands, îliens et continentaux, amis des îles, simples curieux...

Le groupe quimpérois Red Cardell a animé la soirée d'ouverture du vendredi avec le Bal Floch et Delgado Jones. La grande soirée du samedi a vu succéder sur scène le chanteur et guitariste Rodolphe Burger, ancien leader du groupe Kat Onoma, le groupe de funk togolais Vaudou Game et la DJ finistérienne Yuna Le Braz, qui mixe sous le pseudonyme de Wonderbraz.



## BELLE-ÎLE ÉTAIT REPRÉSENTÉE

Le groupe The Rhum Runners a clôturé le bal, le dimanche midi, avec son rock'n roll millésimé agrémenté d'une touche exotique.

Des fanfares dans les rues Comme d'habitude, des fanfares ont animé les rues, le temps du festival. Elles étaient au nombre de trois. Tribé est un nouvel ensemble de type brass band né en 2019 entre Quimper et Douarnenez. Pattes à caisse est la « fanfare balnéaire » de la baie de Morlaix. Originaire de Santec, Poney M réunit 17 musiciens au répertoire « très groovy funky sexy avec une pointe de disco ».



### Un feu d'artifice

Cela a été le temps fort de cette 8e édition. Après Belle-Île en 2012 et Hoedic en 2015, un feu d'artifice est venu illuminer le ciel de Batz lors des Insulaires. Ce spectacle pyrotechnique a été tiré à 21 h, lors de la grande soirée du samedi. Sa bande-son a été spécialement composée pour l'occasion par Rodolphe Burger.



### Saint-Pierre-et-Miquelon invité d'honneur

L'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon était l'invité d'honneur des Insulaires, cette année. Une délégation était pré-



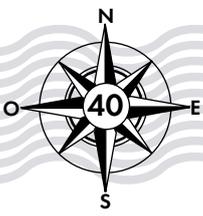
sente, emmenée par Karine Claireaux, maire de Saint-Pierre. « C'est une manière d'élargir le cercle des îles du Ponant, a souligné Jean-Benoît Beven, l'organisateur du festival. Il est toujours intéressant de voir ce qui se fait ailleurs. »



### L'île a affiché complet

Inutile de songer dormir sur Batz si vous n'aviez pas effectué de réservation. Hôtels, gîtes, chambres d'hôtes, camping municipal... Tous les hébergements touristiques ont affiché complet. Ce sont les vedettes de Batz ont assuré les liaisons maritimes entre Batz et Roscoff. Pour le festival, des rotations supplémentaires ont été programmées jusqu'à 23 h pour permettre aux festivaliers qui le souhaitaient de regagner le continent. À Roscoff, des navettes ont relié les parkings situés en périphérie du centre-ville et l'embarcadere pour Batz.





## COLLÈGE MICHEL LOTTE «ADOLIRE 2020» : C'EST PARTI

**L**e mardi 5 novembre 2019, le lancement de la vingtième édition du concours lecture a eu lieu au CDI du collège.

En partenariat avec la médiathèque municipale de Le palais - Fatima Zahir Kermarrec, bibliothécaire - a lu des extraits des œuvres en compétition. Mme Collin, adjointe à la Culture et aux Affaires scolaires était présente. Les participants doivent lire 5 romans

et 5 BD et choisir leurs titres préférés dans chaque catégorie.

Des animations sont prévues autour du concours : le jeu des 10 questions sur les livres à partir de janvier 2020 et l'enregistrement de critiques littéraires sous forme de captations audio et vidéo (Booktuber)

Des chèques-cadeaux offerts par le FSE récompenseront les gagnants.



La remise du prix Adolire 2019 avait eu lieu en juin dernier (Photo ci-contre). Les gagnantes du concours étaient Gabrielle Pelletier et Marie-Lune Rongier. Elles ont reçu chacune un prix du foyer du collège. Les élèves de 3e avaient aussi participé à l'opération « polars et nouvelles

noires », organisée par le Département.

Cinq nouvelles écrites par les collégiens ont été sélectionnées pour paraître dans un livre publié par le Département : Sang d'encre. Trois dessins de Lola Choukroune ont aussi été choisis pour l'illustration.

## HAUTE-BOULOGNE RÉOUVERTURE DU MUR D'ENCEINTE AVEC LE CENTRE ÉDUCATIF DE COMBRIT



Lors de la journée dédiée à la revitalisation du site de Haute-Boulogne en mai dernier à Palais, le ministère de la justice et la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) ont proposé à la commune de conventionner afin de permettre à de jeunes placés en centre éducatif renforcé de bénéficier de stages sur l'île. L'objectif : permettre à ces jeunes encadrés par des éducateurs d'œuvrer pour l'intérêt général en réalisant des activités autour du patrimoine.

Arrivés le 11 novembre, les deux jeunes de 15 et 17 ans ont tout d'abord participé à une commémoration au monument aux morts autour de Frédéric Le Gars. Ils ont ensuite pu découvrir des éléments majeurs du patrimoine grâce à une visite guidée du Grand Phare.

Du 12 au 15 novembre, ils ont

ensuite, aux côtés des services techniques de la commune participé aux travaux de réhabilitation des murs de pierres sèches du Réduit B. Un bel investissement humain qui aura permis aux jeunes d'apprendre le travail en équipe et de découvrir le travail de maçonnerie.

Le dernier jour, le Maire a demandé aux jeunes de symboliquement rouvrir la faille du mur de l'enceinte de l'ancienne colonie pénitentiaire, seule vue sur la mer depuis Haute-Boulogne « Rouvrir ce mur de parpaing est rendre une partie de la liberté aux enfants qui sont passés par ici » souligne Frédéric le Gars. Là où certains construisent des murs ici on ouvre des brèches vers la liberté !

Cette première expérience a permis à la commune, mais aussi au directeur du centre éducatif renforcé de Combrit, de voir tout l'intérêt de ce dispositif qui devrait être renouvelé plusieurs fois

dans l'année avec de 6 à 10 jeunes encadrés par session.





## HÔTEL «LE CLOS FLEURI» CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE



**L**e Clos Fleuri, un hôtel de charme 3 étoiles, à Le Palais, a changé de propriétaires depuis le 24 juillet. En effet, Joëlle et Cedric Le Houérou ont passé la main de leur établissement à la famille Rebour. Bénédicte et Pierre Rebour ont déjà tous deux, une longue expérience de l'hôtellerie, puisqu'ils sont propriétaires et gérants de La Désirade, hôtel spa-restaurant gourmand à Bangor, depuis quinze ans.

« Le Clos Fleuri sera géré avec les

mêmes valeurs que La Désirade, où l'accueil et la convivialité sont importants », explique Pierre Rebour. Mais il développera sa propre identité, car il sera progressivement géré par notre fille et notre gendre. » Pauline et Jean-Marc Le Rouzic souhaitaient quitter Paris, où ils travaillaient tous les deux, et se rapprocher de la Bretagne.

Pauline connaît déjà bien le fonctionnement d'un hôtel, ayant travaillé avec ses parents. Charlotte, la deuxième des trois filles de Bénédicte et Pierre Rebour, travaillent dans les deux établissements. Le Clos Fleuri reste un hôtel familial et indépendant. Pratique Le Clos Fleuri, hôtel de charme 3 étoiles, 18 chambres. Bellevue, Le Palais. Site internet : [www.hotel-leclosfleuri.com](http://www.hotel-leclosfleuri.com)

## OFFICE DE TOURISME

KARINE PIQUET NOUVELLE DIRECTRICE

L'office du tourisme a connu de grands changements cet automne. D'abord l'association a laissé place à une établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) où siègent désormais un collège d'élus et de socio-professionnels. Pierre-Paul Aubertin, loueur de meublé a été élu Président de l'office du tourisme. Bien connu des Bellilois pour avoir notamment dirigé le port de Palais, l'une de ses missions premières fût d'assurer le recrutement d'une nouvelle direction. Ainsi, après plusieurs auditions, Karine Piquet (2<sup>ème</sup> à gauche) vient d'être nommée directrice. En provenance d'Amboise où elle a dirigé l'office du tourisme, elle a

une très bonne connaissance du territoire ayant exercé comme directrice à l'office de Quiberon. Femme de terrain et d'expérience, Karine Piquet a posé ses bagages sur l'île mi-novembre avec de nombreuses idées de stratégies touristiques et une volonté de rencontrer rapidement l'ensemble des acteurs Bellilois.



## DÉNOMINATION DES RUES

**L**ors du conseil du 13 mai 2018, les élus ont souhaité contractualiser avec la Poste afin de mettre en œuvre une aide à la fiabilisation de l'adresse. Concrètement il s'agit de numéroté 1543 adresses sans numéro actuellement et de dénommer certains chemins, voies ou impasses. Cette meilleure identification assure un accès rapide aux services de secours et facilite le raccordement des réseaux ou encore permet une livraison plus sécurisée. Ce dispositif est nécessaire dans le déploiement de la fibre optique.

« En deux jours nous avons passé en revue l'ensemble du territoire de la commune. Une trentaine de noms doivent être trouvés pour dénommer certains lieux. Nous allons concerter les riverains pour que les noms soient choisis avec eux, en s'inspirant du cadastre, de l'histoire d'une spécificité géographique du lieu... et ce dans les prochaines semaines » indique Tibault Grollemund.

La Grande-Prairie et Braz Foeneg, dont les noms avaient été choisis par les habitants et validés par le conseil municipal, seront les premiers à voir installer plaques et numéros. « Pour certains lieux nous avons pour l'instant mis un option sur une numérotation métrique, c'est-à-dire que l'on part d'un point, une entrée de village par exemple et les numérotations se font à partir ce point zéro en mètre » poursuit l' élu.

Pas d'inquiétude par ailleurs, les anciennes adresses pourront toujours être utilisées.

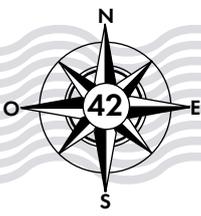


**DÉCOUVERTE DE PAQUETS DE DROGUE sur le littoral atlantique**

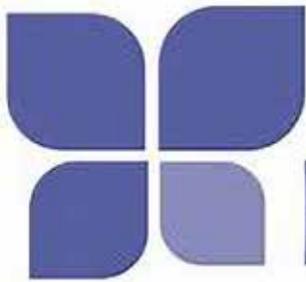
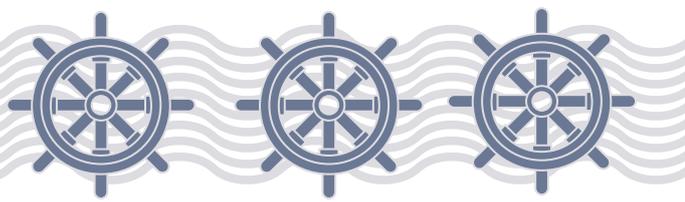
 Ces produits et leurs contenants sont extrêmement dangereux
  Ne les touchez pas  
Ne les inhalez pas
  Appelez immédiatement le 17 (police ou gendarmerie selon lieu d'appel) pour signaler la découverte d'un paquet suspect



Pour rappel, le fait de transporter ce type de produit constitue un délit passible de 10 ans d'emprisonnement



CE QU'IL FAUT SAVOIR...



EPIDE

ÉTABLISSEMENT  
POUR L'INSERTION  
DANS L'EMPLOI



**VOUS AVEZ ENTRE 18 ET 25 ANS ?**

**VOUS SOUHAITEZ TROUVER UN MÉTIER ET VOUS INSÉRER DANS L'EMPLOI ?**

L'Établissement pour l'Insertion Dans l'Emploi (EPIDE) de Lanrodec (22) situé entre Saint-Brieuc et Guingamp propose aux jeunes un accompagnement pour construire leur avenir professionnel. Formation rémunérée avec préparation au permis de conduire, sport, parcours civique et insertion professionnelle, d'une durée moyenne de 8 mois. Vous pouvez déposer votre candidature en ligne sur notre site internet [www.epide.fr](http://www.epide.fr) (rubrique jeune / déposer ma candidature) ou contacter directement le chargé de recrutement au 02 96 32 67 15 / 06 33 83 75 12.

Possibilité de découvrir le dispositif EPIDE à l'occasion de réunion d'information collective dans nos locaux suivie d'une visite de l'établissement. L'EPIDE est un établissement public national, plus d'informations sur [www.epide.fr](http://www.epide.fr) - Lanrodec.

**A**ccompagner les jeunes les plus éloignés de l'emploi vers l'insertion sociale et professionnelle...

Placé sous la tutelle des ministères chargés du Travail et de la Cohésion des Territoires, l'EPIDE - Etablissement pour l'insertion dans l'emploi - est un acteur reconnu de l'insertion des jeunes de 18 à 25 ans sortis du système scolaire sans diplôme ni qualification professionnelle.

Dans ses 19 centres ces jeunes - les volontaires de l'EPIDE - sont accueillis en internat, dans un cadre structuré, où ils vivent les valeurs de la République au quotidien.

Construire et réussir son projet professionnel ; acquérir une formation générale et spécialisée ; apprendre à prendre soin de soi et des autres sont les objectifs partagés par les volontaires et les professionnels qui les accompagnent. L'éducation à la citoyenneté est la pierre angulaire de la pédagogie de l'EPIDE.

La force de l'EPIDE, c'est aussi son réseau de partenaires. Un nombre toujours croissant d'employeurs ac-

## L'ÉPIDE : ACCOMPAGNER LES JEUNES VERS L'INSERTION SOCIALE

cordent leur confiance aux volontaires en leur proposant un stage ou un emploi.

Depuis sa création en 2005, l'EPIDE a formé près de 30 000 citoyens responsables.

... par la mise en œuvre d'une méthode unique en son genre.

L'originalité du dispositif repose sur des équipes pluridisciplinaires qui :

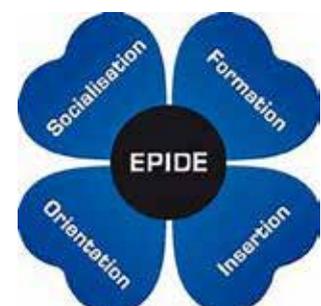
- garantissent au volontaire un accompagnement global qui permet notamment de lever les freins périphériques à l'emploi et à l'apprentissage (conseillers éducation et citoyenneté, moniteurs, formateurs d'enseignement général, d'informatique, de mobilité et de sport, infirmiers, chargés d'accompagnement social, conseillers en insertion professionnelle et chargés de relations entreprises) ;

- opèrent dans un cadre structurant d'inspiration militaire, fondé notamment sur l'internat de semaine et l'apprentissage de la vie en collec-

tivité (port d'une tenue d'uniforme, acquisition du respect de soi et des autres, participation à des projets collectifs et aux tâches de service courant, etc.) ;

- offrent à chaque volontaire un suivi personnalisé (accompagnement adapté au rythme et au projet personnel et professionnel, grâce notamment à des entretiens individuels).

Les jeunes évoluent dans un environnement qui leur permet d'acquérir ou de reprendre confiance en eux et de se projeter dans l'avenir.





**L**a saison estivale à Le Palais, a cette année encore permis d'offrir aux habitants et aux touristes, un large éventail d'animations.



Ainsi, chaque mercredi la ville livrée aux piétons a revêtu ses habits de fêtes avec une programmation riche et variée qui a mis en exergue une forte implication du tissu associatif.



La route de l'amitié (Page 25) est désormais inscrite dans le paysage palantin « Et c'est une bonne chose, cette fête maritime est une vraie opportunité pour la commune. Elle a une identité forte » souligne Tibault Grollemund premier adjoint. « Elle permet de rassembler les gens autour du monde maritime et cela grâce aussi aux nombreux bénévoles impliqués autour de Jean Luc, merci à eux ».

Côté comice le succès était au rendez-vous (voir le «Petit journal» de septembre) tout comme la fête de l'abeille noire qui avait investi la place de Font-Romeu où elle proposait de nombreuses activités ludiques en vue de son congrès national dans une am-

bianche «breizh» avec le groupe «Les Vrillés».



L'amicale Laïque de Palais s'est aussi impliquée lors de la soirée «Palais Latino» tout comme la «Team Belle Île ! Les Restos du cœur étaient aux commandes lors de la fête nationale où l'Ensemble national de reggae (ENR) a endiablé la piste avant le feu d'artifice. «Belle-Île on Air» avec son énergie exceptionnelle a réalisé son festival OFF sur la place de la République.



L'amicale des pompiers a réitéré son show qui a fait monter la pression lors de la soirée mousse.

À souligner le succès de la petite mousse très attendue par les enfants.



Côté fanfare des «Guerveur», on était toujours sur le pont; tout comme «Route 56» de plus en plus présente avec ses bénévoles pour partager la passion des deux roues.

La fête du 15 août, a été l'occasion d'une belle démonstration de la SNSM et la participation du chœur du festival lyrique lors des cérémonies avant la bénédiction de la mer. Le concert du soir était aussi très attendu avec la prestation du groupe des Îles de la Madeleine « Suroît».

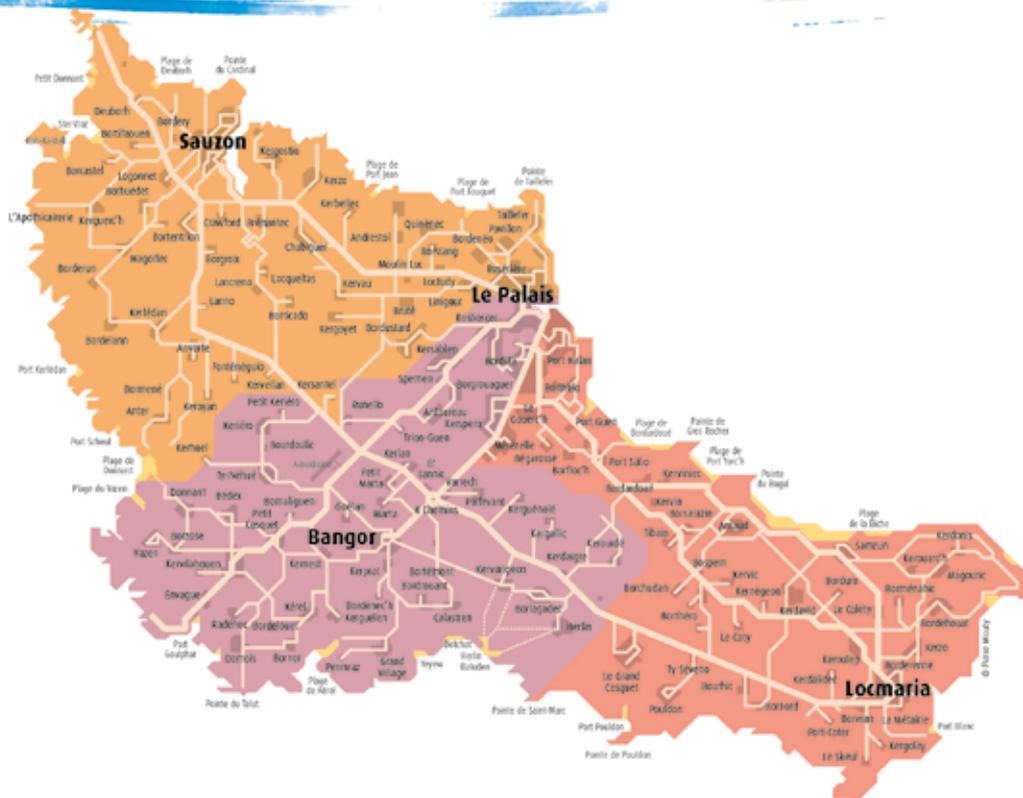


« Beaucoup d'autres initiatives ont rythmé les festivités estivales en ville. On peut se féliciter de tant de dynamisme. L'union des commerçants palantins s'est également fortement investi en participant à ces offres culturelles » tient à souligner l'élue, qui n'a pas manqué de faire connaître la satisfaction de la commission municipale ad hoc.

# Belle-île bus Transport à la demande

Le service de transport à la demande fonctionne une demi-journée par semaine pour chaque commune, du 4 novembre 2019 au 3 avril 2020 (sauf vacances scolaires de Noël, du 21/12/19 au 05/01/20 et d'hiver, du 15/02/20 au 01/03/20). Il permet un déplacement de courte durée avec environ 2h dans le centre de Palais.

La prise en charge peut se faire dans chaque village, à destination de l'arrêt du centre bourg de la commune de départ ou aux arrêts de Palais (Hôpital, place Bigarré, place de la République, Supermarché et Pont Orgo).



## Horaires

	Bangor et Le Palais sud	Locmaria et Le Palais est	Sauzon et Le Palais ouest
Jour de fonctionnement	Mardi	Jeudi	Vendredi
Départ des arrêts de la commune	8h45 à 9h	8h45 à 9h	8h45 à 9h
Arrivée centre-bourg	9h à 9h15	9h à 9h20	9h à 9h15
Arrivée arrêts Le Palais	9h à 9h20	9h à 9h25	9h à 9h20
Départ arrêts Le Palais	11h à 11h15	11h à 11h15	11h à 11h15
Départ centre-bourg	11h15 à 11h20	11h15 à 11h20	11h15 à 11h20
Arrivée aux arrêts de la commune	11h15 à 11h35	11h20 à 11h40	11h15 à 11h35

## Modalités

- La personne qui souhaite utiliser le transport doit réserver entre 15 jours avant le déplacement jusqu'à la veille 12h, en communiquant son identité, adresse et numéro de téléphone.
- Lors de la réservation, elle doit également indiquer le jour souhaité pour le transport, les arrêts de montée et de descente pour l'aller et le retour, le nombre de personnes, et préciser si l'une d'elles est en situation de handicap.
- La veille du transport, nous vous rappellerons pour vous confirmer l'horaire précis de prise en charge.

## Tarif

2€ par trajet, pour tout public (y compris insulaire).

Réservations au 02 97 31 56 64

